25 personnes arrêtées à El Oued pour soutien aux terroristes

Page 5

DÉTERMINÉS À POURSUIVRE LEUR MARCHE

Les contractuels rejettent la démarche de Benghebrit

Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5438 - JEUDI 31 MARS 2016
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

24e JOURNÉE DE LIGUE 1 MOBILIS

Revanche au 5-Juillet, le Rapid face à son destin

Page 23

Alliance présidentielle et opposition

DUEL À DISTANCE

L'Alliance présidentielle, conduite par le Front de libération nationale, et l'opposition se sont livré à un duel à distance. Autant l'un que l'autre cherchaient à faire valoir leurs visions de sortie de crise, notamment depuis la chute des prix du pétrole. Si le FLN a maintenu le même discours de soutien au programme de chef du l'Etat, l'opposition, réunie à Zéralda, tente de brasser le maximum de soutien à un consensus national qui lui fait défaut depuis deux ans. A l'évidence, les deux rendez-vous semblent consacrer le statu quo sur la scène politique nationale.

Page 3





Adel S.

UN DÉPUTÉ FRANÇAIS AVOUE LA MÉFIANCE ENVERS LES MUSULMANS

RATONNADES À L'HORIZON

Au lendemain de la conférence de presse conjointe Jean-Marc Ayrault- Ramtane Lamamra à Alger où la montée de l'islamophobie en France a été abordée, c'est un député français de l'opposition qui illustre ce climat de méfiance à l'endroit des musulmans de France. L'Europe, cible d'attentats barbares commis par des pseudo-musulmans, va-t-elle finir par verser dans une chasse aux sorcières, malgré les discours officiels appelant à la retenue ?

Page 2



a

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

A L'ISSUE D'UNE RENCONTRE AVEC WALID AL-MOALLEM

Lamamra souligne des «indicateurs positifs» dans les négociations intersyriennes

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra a mis en avant-hier à Alger les «indicateurs positifs marquant le processus de dialogue entre frères syriens» qualifiant d' «ordinaire» la visite de son homologue syrien Walid Al-Moallem en Algérie.
Dans une déclaration à l'issue de ses entretiens en tête à-tête avec M. Al-Moallem, élargis par la suite aux délégations des deux pays, M. Lamamra a qualifié d' «ordinaire» la visite en Algérie de son homologue syrien, une visite qui a permis à la délégation syrienne de rencontrer nombre de responsables algériens. Cette visite sera sanctionnée par une audience avec le président Bouteflika, au cours de laquelle M. Al-Moallem lui transmettra un message de son homologue Bachar Al-Assad. «La Syrie «traverse une étape décisive de son histoire contemporaine», a rappelé M. Lamamra qui a mis en avant les «indicateurs positifs» marquant le processus de négociations entre frères syriens. La situation en Syrie «évolue dans le bon sens avec la cessation des hostilités, le lancement du dialogue et une volonté affichée par les frères syriens de s'imprégner de l'expérience algérienne en matière de concorde et de réconciliation nationale». Au plan bilatéral, Lamamra s'est félicité des relations « séculaires » unissant les deux pays « passant par l'Emir Abdelkader El-Djazairi et les caravanes de militants ayant quitté l'Algérie à une certaine période de notre histoire pour se rendre à leur deuxième pays la Syrie et y vivre ». M. Lamamra a par ailleurs, mis l'accent sur la forte cohésion entre les peuples algérien et syrien. Et d'ajouter que «nous avons résisté côte à côte, par le passé, contre l'occupation israélienne et son expansion au sein de la nation arabe. Le destin a voulu que nous nous retrouvons, aujourd'hui, face aux mêmes épreuves que nous avions su surmonter».

N. R.

UN DÉPUTÉ FRANÇAIS AVOUE LA MÉFIANCE ENVERS LES MUSULMANS

Ratonnades à l'horizon

Au lendemain de la conférence de presse conjointe Jean Marc Ayrault- Ramtane Lamamra à Alger où la montée de l'islamophobie en France a été abordée, c'est un député français de l'opposition qui illustre ce climat de méfiance à l'endroit des musulmans de France. L'Europe cible d'attentats barbares commis par des pseudo-musulmans va-t-elle finir par verser dans une chasse aux sorcières, malgré les discours officiels appelant à la retenue ?

«NÉCESSAIRE» STIGMATISATION

C'est lors des questions orales à l'Assemblée nationale, diffusées hier en direct sur la chaîne publique France 3, que le député Laurent Furst, appartenant au groupe Les Républicains (ex-UMP), a fait l'aveu d'une angoisse nationale relative à la présence de musulmans, potentiels terroristes dans les rouages sécuritaires de l'Etat. Si l'élu prend la précaution de signaler qu'il existe des convertis qui pourraient en faire partie, il a toutefois désigné clairement «les Français musulmans» officiant dans les services de sécurité, police, gendarmerie, armée... S'excusant de devoir stigmatiser cette communauté de Français, le député a estimé qu'il fallait cependant poser la question en ces termes pour la sécurité de la France. Dans sa réponse, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, se gardera de reprendre cette notion de «musulmans» pour lui substituer celle de «terroristes» infiltrés dans les institutions. Cela ne l'empêchera pas de révéler qu'il existe une surveillance de cette catégorie de citoyens soupçonnés de radicalisation et que des listes font l'objet d'une actualisation régulière voire de mesures disciplinaires, en illustrant son propos par l'exemple d'employés dans un aéroport qui auraient été suspendus.

CHASSE AUX SORCIÈRES

Face à la bête immonde, à ces criminels qui préparent et exécutent des attentats aveugles en profitant des failles de la démocratie, on ne peut que comprendre la paranoïa qui s'empare des politiques et des responsables de la chose sécuritaire. Néanmoins, la désignation des musulmans comme nid d'une menace potentielle sur la sécurité intérieure, de surcroît au cours d'une plénière de l'Assemblé nationale, télévisée et retransmise en direct, pourrait aggraver les tensions réprimées ou non dites entre les Français. Quand on sait combien de «Français de confession ou d'éducation musulmane» sont tombés pour assurer la sécurité de la France à travers le monde, sur des terrains de conflits lointains ou à Toulouse sous les balles de Mohamed Merah, l'association du phénomène terroriste aux musulmans de France est une concession coupable faite aux commanditaires des attentats. De plus, comme



l'a justement exprimé Ramtane Lamamra avant-hier lors de sa conférence de presse conjointe avec son homologue français, «l'islamophobie est un puissant ferment de l'extrémisme». En ce sens, la méfiance avouée envers les musulmans incorporés dans les rangs des services de sécurité pourrait nourrir un malaise rappelant les pires périodes de l'histoire où des chasses aux sorcières ont déchaîné des populations contre d'autres en justifiant le passage à l'acte des racistes de souche.

RETOUR AUX RATONNADES

Pour rester dans l'exemple français, selon des sources sérieuses de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (Dilcra), les actes anti musulmans ont rebondi de 223 pour cent entre l'année 2014 et 2015. «Les actes anti-musulmans ont triplé en 2015, avec 429 actes et menaces contre 133 en 2014. C'est le chiffre le plus élevé depuis que ces statistiques sont relevées (2012).Une forte augmentation des actes et des menaces est notamment observée aux mois de janvier et de novembre 2015, consécutivement aux attentats terroristes. Les actes et menaces commis lors de ces deux mois représentent ainsi 58% du total des actes et menaces comptabilisés en 2015.» Des chiffres inquiétants mentionnant des actes qui pourraient encore se multiplier à cause de la menace terroriste persistante et de la faiblesse de la prévention de l'amalgame chez une classe politique de plus en plus populiste. Si bien que l'éventualité d'émettre, pour la première fois en Algérie, des consignes de prudence à l'attention des ressortissants algériens voyageant ou vivant à l'étranger, avancée par le MAE algérien et ministre d'Etat, Ramtane Lamamra, vient confirmer que les crispations vont crescendo et que le retour des ratonnades pourraient poindre à l'horizon. Le cas d'un jeune lycéen d'origines algériennes roué de coups en Belgique a peut-être ouvert la danse. Après la complicité d'un temps des gouvernements occidentaux avec l'organisation DAECH sur le front syrien, on risque d'assister à une complaisance dangereuse des pouvoirs publics vis-à-vis d'une montée en puissance de l'islamophobie en France et en Europe. Pas faite pour ramener la paix et la sécurité, c'est certain !

Nordine Mzalla

SAHEL

L'Algérie réitère son soutien à toutes actions de lutte contre le terrorisme

L'ALGÉRIE ne ménage aucun effort pour renforcer par diverses initiatives et actions la lutte contre le terrorisme dans la sous-région du Sahel, a affirmé mercredi à Alger l'ambassadeur conseiller auprès du ministère des Affaires étrangères, Houas Ayache. « L'Algérie ne ménage aucun effort pour renforcer, par diverses initiatives et actions, la lutte contre le terrorisme dans le Sahel et œuvre (sans cesse) pour l'avènement dans cette région, comme dans les autres parties du monde, de la paix, de la stabilité et de la prospérité», a affirmé, M. Ayache, à l'ouverture de l'Atelier d'experts sur le « rôle de la justice pénale dans la lutte contre le terrorisme au Sahel » organisé par les groupes de travail sur le renforcement des capacités des pays de la région du Sahel. A cette occasion M. Ayache qui a co-présidé l'Atelier avec l'ambassadeur canadien David Drake, a affirmé que la lutte contre le terrorisme « par des moyens conformes au droit et la légalité internationale est une préoccupation permanente dans les efforts que déploie la communauté internationale à cette fin ». Dans ce sens, le diplomate algérien a souligné que «la réalité du terrain prouve que les groupes terroristes reculent devant des Etats forts et qu'ils savent exploiter à leur avantage et au bénéfice de leurs propres objectifs des éventuelles faiblesses institutionnelles matérielles qui pourraient exister ici et là ». Dans le même sillage, M. Ayache a estimé que la limitation de ces faiblesses à défaut de pouvoir les éliminer constitue « un défi auquel sont confrontés les pays concernés en premier lieu et toute la communauté internationale en deuxième lieu, qui est ainsi appelée à promouvoir davantage la coopération et la complémentarité des actions entreprises dans le cadre de la lutte anti-terroriste ».
Il a toutefois insisté sur la nécessité d'entreprendre ces actions « dans le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des Etats ». Pour le diplomate algérien, l'importance et l'impact réels de l'arsenal normatif de lutte contre le terrorisme restent très relatifs s' « ils ne sont pas soutenus par des institutions capables et par des ressources adéquates ». Il a rappelé par ailleurs que la menace terroriste dans la région du Sahel reste présente et cause régulièrement des drames aux populations civiles ainsi qu'aux biens des individus et des collectivités. « Grâce à leur grande connexion avec le crime organisé transnational, ces groupes se renforcent, élargissent leur espace d'action, accèdent à plus de ressources financières et parviennent à contrôler des territoires et populations », a-t-il soutenu. Outre la participation des pays membres du FGCT et le Conseil de sécurité de l'ONU, l'atelier regroupe des représentants d'une dizaine d'organisations internationales et régionales, dont l'Union africaine (UA), l'Union européenne (UE), la Ligue des Etats arabes, l'Organisation de la coopération islamique (OCI), et les pays de la région du Sahel ».

S. N.

SECOND SOMMET DE L'OPPOSITION

A la recherche d'une adhésion populaire

Il n'y a pas eu de Mouloud Hamrouche, ni de Sid-Ahmed Ghozali, ni encore Mokdad Sifi ou Mohamed Nebbou, du FFS. Voire de Mohcen Bellabès, le patron du RCD, l'un des acteurs clés de ce sommet de Zéralda ou d'Abdelmadjid Menasra, leader du Front du changement. Même les dirigeants de l'ex-FIS dissous ont fait faux-bond.



S. Adel/LJI

Des absences notoires pour ce second sommet de l'opposition, qui aura valu surtout par le discours d'ouverture du vieux briscard et militant des droits de l'homme, Ali Yahia Abdennour qui, du haut de ses 95 ans n'a pas ménagé le pouvoir (ou le système, c'est selon), l'accusant d'avoir «confisqué les institutions républicaines» depuis l'indépendance et surtout d'avoir «détourné les valeurs de la résistance pour la liberté et la justice du peuple algérien».
L'auteur d'un ouvrage virulent, paru récemment, a ouvert le bal des critiques à l'endroit des autorités et du gouvernement, en tentant surtout de soutenir les thèses de l'opposition et ses propositions pour une sortie de crise. Pratiquement, tous les intervenants de la matinée ont évoqué les dangers qui guettent le pays, soulignant les périls et l'instabilité des pays du voisinage, ainsi que la nécessité de préserver l'unité nationale.
Ils ont plaidé pour une «transition graduelle, pacifique et démocratique», qui ne peut être concrétisée que par la mise en place d'un organe autonome chargé de préparer et de superviser les élections.
Pour les intervenants, c'est cet organe indépendant qui «garantira la transparence et la régularité des scrutins». Vieille revendication des opposants de tous bords, islamistes ou laïcs, qui veulent surtout proposer une feuille de route dite «institutionnelle» sur une période déterminée et avec l'accord de tous les protagonistes.
Tenue des élections présidentielles anticipées, suivies d'autres générales, locales et législatives, afin de favoriser l'émergence d'institutions «légitimes et légales», «responsables et citoyennes», c'est le crédo partagé par la plupart des présents à ce sommet. Cependant, c'est ce concept de «transition» qui semble poser des problèmes au sein de l'instance de concertation et de suivi (ICS). D'ailleurs, c'est à cause de cette revendication que les formations politiques de la mouvance présidentielle ont creusé le fossé avec l'opposition, alors que chez cette dernière, des fissures sont apparues.
Le dernier exemple nous vient de l'ancien chef de gouvernement du défunt Chadli, Mouloud Hamrouche, qui semble avoir fait défection à ce sommet en raison de ce concept principalement, alors qu'il plaide depuis toujours pour un «consensus national», exactement comme le FFS qui militait pour la tenue d'une conférence nationale sur le consensus et dont le projet n'a pas abouti.
Quoi qu'il en soit, aux dires du président de la séance, l'ancien ministre de la Communication et ancien diplomate, Abdelaziz Rahabi, ce sommet de l'opposition sera sanctionné par une déclaration de politique générale ainsi que par deux autres documents importants intitulés «Pour une Algérie de demain», un manifeste prospectiviste qui synthétise les grandes solutions pour une sortie de crise que proposent les académiciens et autres experts économistes de l'opposition, et un «appel au peuple algérien», un document dont on ne connaît pas encore tout le contenu, car laissé encore aux appréciations des congressistes.
Selon des présents à Zéralda, il ne devrait pas y avoir de grands chamboulements à la plate-forme de Mazafran, le texte fondateur de l'opposition regroupée au sein de la Coordination nationale des libertés et pour la transition démocratique (CNLTD) et au sein du pôle des forces du changement que mène l'ancien candidat à la présidentielle Ali Benflis.
Signalons toutefois que ce sommet a vu la présence de 20 partis politiques, une douzaine d'autres non encore agréés, des personnalités historiques, d'anciens ministres et hauts cadres de l'Etat, des syndicalistes, des acteurs du mouvement associatif, des constitutionnalistes et juristes, des universitaires et des intellectuels du monde de la culture et des médias.

H. Rabah

MEETING DU FLN ET DE SES SOUTIENS À LA COUPOLE DU 5 JUILLET

Saâdani rameute sa clientèle

LES PARTIS de l'opposition, tout comme ceux qui soutiennent le programme présidentiel, sont d'accord sur un seul point : celui de la sécurité et de la stabilité du pays. Les deux tendances politiques, aux objectifs différents, ont affirmé séparément et le même jour leur soutien aux forces de l'Armée nationale dans leur lutte contre les dangers externes. Le face-à-face entre ces deux parties a dérogé à la règle, cette fois-ci.
Elles se sont abstenues de s'attaquer mutuellement. Est-ce de bon augure pour la compréhension des enjeux ?
Le FLN a réuni hier à la Coupole du 5 juillet plus de trente-quatre partis politiques dont le TAJ, l'ANR et le PNA, ainsi que des représentants des organisations de masse et des associations dont l'UGTA, l'UNFA, l'UNPA, l'Organisation nationale des enfants de chouhadas (ONEC) et les Scouts musulmans algériens (SMA),pour appuyer son initiative de «front interne» censé soutenir le programme du Président Bouteflika et défendre l'Algérie des dangers externes. Le RND d'Ahmed Ouyahiaet le MPA de Amara Benyounes ont été enregistrés aux abonnés absents. Annoncé par des médias, l'ex-ministre de l'Energie, Chakib Khelil, n'a pas participé à cette rencontre.
Le responsable de la communication du FLN, Hocine Khaldoune a démenti cette information : «Il n'a jamais été question de la présence de Khelil ; ce sont des spéculations de journalistes», a-t-il précisé. Les absences du RND et du MPA, deux partis dans le gouvernement actuel de Sellal aux côtés du FLN, restent énigmatiques. Si pour le RND, cela se comprend après les attaques récurrentes du patron de l'ex-parti unique contré son SG Ahmed Ouyahia, l'absence du MPA reste inexpliquée.

Désordres et improvisations....

Selon les échos parvenus de la Coupole du 5 juillet, les organisateurs ont été tout simplement débordés, tant il était impossible de canaliser tous les participants. Des journalistes et photographes, munis d'ordre de mission, ont été empêchés d'accéder à la Coupole par un cordon de service de sécurité ramené d'Annaba. D'autres invités ont été également empêchés d'accéder à la salle au motif qu'ils n'avaient pas d'invitation. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les travaux ont mis du temps à démarrer.
Dans son intervention, le SG du FLN, Amar Saâdani qui la veille, a fustigé ceux qui refusent de s'inscrire dans son initiative, qualifiant même cela de «faute politique grave», a appelé les parties prenantes de l'initiative à «investir» le terrain à travers les wilayas afin d'exprimer leur soutien au programme du Président Bouteflika et à l'ANP, déployée aux frontières pour veiller à la paix et la sécurité du pays. Il a précisé, dans ce sens, que ce rassemblement «n'est pas dirigé contre qui que ce soit, mais plutôt pour le soutien au Président de la République qui s'est sacrifié pour le pays et son édification», mettant en garde contre «les menaces qui guettent le pays», et invitant les Algériens à «ne pas se laisser leurrer».
Pour sa part, le président de Tajamou Amal Jazair (TAJ), Amar Ghoul, a déclaré que le rassemblement est «un message clair à tous ceux qui se font des illusions de voir l'Algérie se démembrer ou être entraînée par des agendas étrangers». Il a souligné que la présence de son parti à cette manifestation est l'occasion de «réitérer son attachement au programme du Président de la République et apporter son soutien à l'ANP qui fait face quotidiennement au terrorisme et à la criminalité». Le SG de l'ANR, Belkacem Sahli a appelé, de son côté, au «rétablissement» de la confiance entre les citoyens et les institutions de l'Etat par la consolidation du dialogue, la crédibilité des cadres et l'exploitation de toutes les ressources nationales. D'autres rencontres régionales sont prévues dans les semaines à venir à travers le territoire national pour expliquer la démarche de cette initiative politique, selon un membre proche des organisateurs.

Hocine Adryen

LUTTE ANTITERRORISTE

Quatre casemates détruites à Tizi Ouzou et Chlef

QUATRE casemates et deux mines de confection artisanale ont été détruites, avant-hier, à Tizi Ouzou et Chlef par des détachements de l'Armée nationale (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, quatre casemates et deux mines de confection artisanale ont été découvertes et détruites, le 29 mars 2016, à Tizi Ouzou et Chlef (1re Région militaire)», précise le communiqué.
Par ailleurs, les éléments de la Gendarmerie nationale de Sebdou, wilaya de Tlemcen (2e RM), «ont saisi une importante quantité de kif traité s'élevant à 11 quintaux et 55 kilogrammes», alors que «sept immigrants clandestins de nationalité marocaine ont été arrêtés». En outre, à Laghouat (4e RM), «deux contrebandiers ont été appréhendés à bord de deux véhicules transportant 5 200 unités de différentes boissons». A Tamanrasset (6e RM), «des tentatives de contrebande de plus de plus de 68,5 tonnes de denrées alimentaires et 8 180 litres de carburant ont été déjouées «, tandis qu'un contrebandier et un narcotrafiquant «ont été appréhendés et quatre camions et 1 188 comprimés psychotropes ont été saisis», ajoute le MDN.

B. N.

CPM CONSULTING

Appel aux opérateurs pour une relance compétitive par l'entreprenariat

LE DIRECTEUR général de CPM Consulting, Mustapha Rahmani, a animé une conférence au cours au forum d'El Moudjahid où il a lancé un appel à l'ensemble des opérateurs pour un développement et une croissance compétitifs basés sur l'entreprenariat. Pour lui, la base de la création de richesses réside dans la libre entreprise. L'entreprenariat constitue dans ce sens la voie la plus appropriée offerte à nos jeunes pour se faire une place dans la société et participer activement au développement du pays, tout en contribuant à leur épanouissement personnel. Nombreux sont les jeunes qui sortent des universités et des centres de formation professionnelle qui prouvent leur compétence. Il leur faut seulement la volonté et la détermination de créer une entreprise innovante. M. Rahmani reconnaît que ce n'est pas une affaire facile, mais que le fait d'avoir mis sur pied une entreprise réussie procure une immense fierté et une joie incommensurable. Tout un mécanisme fourni par l'Etat est présent pour encourager les jeunes dans leur course vers l'entreprenariat, avec notamment les facilités accordées par l'Ansej, L'Anem ou la caisse chômage et CPM Consulting s'aligne sur ces organismes pour apporter son soutien, son accompagnement et ses enseignements. A ce sujet, CPM Consulting a élaboré une remarquable brochure où sont expliquées les lignes de conduite pour réussir son indépendance financière et créer son entreprise en six mois. Facile à lire et à suivre, il s'agit d'un guide pratique menant les créateurs d'entreprise vers le succès. Cependant, pour mener à bien ce formidable chemin vers la création de milliers de petites entreprises, CPM Consulting prépare au palais de la Culture, pour le mois de novembre prochain, une gigantesque rencontre d'opérateurs économiques avec pour thème «Carrefour international pour l'industrie scientifique et technologique» du 21 au 25 novembre.

Le programme des activités ainsi que la liste des participants sont impressionnants. Pour sensibiliser les opérateurs et les futurs jeunes entrepreneurs, CPM Consulting entreprend déjà un vaste programme d 'activités renforçant et confirmant la tenue de ce Carrefour international pour l'industrie scientifique et technologique.

C'est une étude de marché de l'entreprise innovante lancée dans la voie de la préparation de ce Carrefour et cela sur une période allant du 24 février au 24 octobre de cette année. Cette longue démarche touche 15 wilayas et comprend une intense campagne de presse ainsi qu'un important nombre de séminaires de sensibilisation et d'encadrement à travers plusieurs villes du pays.

Ce plan en vue de la confirmation de la tenue de ce Carrefour au mois de novembre au palais de la Culture, comprend aussi le projet de création d'un organisme pour l'entreprenariat et la compétitivité des PME et la préparation de conventions avec les entités scientifiques du pays. Il est également prévu l'instauration d'un concours de la meilleure entreprise innovante.

K. C.

DÉTERMINÉS À POURSUIVRE LEUR MARCHE

Les contractuels rejettent la démarche de Benghebrit

La démarche de Benghebrit auprès de la Fonction publique pour prendre en compte leur ancienneté lors du concours de recrutement, semble ne pas convaincre les enseignants contractuels.



S. Adel/LJI

Ces derniers qui marchent sur Alger depuis dimanche disent n»accepter qu'une «intégration directe sans concours», a indiqué Idir Achour, porte-parole du Conseil des lycées d'Algérie (CLA). Benghebrit qui a reçu lundi une délégation du Comité des enseignants vacataires et contractuels de l'éducation, a été catégorique « pas d'intégration directe pour les enseignants contractuels «.

Une réponse qui n'a pas été du goût de ces derniers. La ministre a, par contre, appelé les enseignants contractuels à s'inscrire au concours en attendant de convaincre la Fonction publique afin de prendre en compte les années d'expérience lors du concours de recrutement. Idir Achour, que nous avons contacté, a qualifié une telle démarche de l'»inconscience» et d'un «non événement». Ce syndicaliste qui se dit déçu d'une telle proposition, estime qu'il y a une possibilité de procéder au recrutement direct des enseignants contractuels. «La ministre n'a qu'à interpeller le Premier ministre pour l'abrogation d'un décret pour l'intégration directe de cette catégorie de travailleurs sans conditions», a souligné le porte-parole du CLA. Déçus par la réponse de la tutelle, les enseignants contractuels ont décidé de poursuivre leur marche vers Alger. «Les protestataires sont déterminés à poursuivre leur mouvement jusqu'au bout, et ce malgré la fatigue, les évanouissements, les enflures au pied, l'incapacité de certaines femmes enceintes à poursuivre la marche et les évacuations de certains vers les hôpitaux les plus proches», a indiqué un communiqué diffusé hier par le Bureau national du CLA.

Les «marcheurs» ont passé la nuit de mardi à mercredi au technicum de Cherfa, avant de reprendre la route hier matin, pour arriver aux environs de midi, dans la commune d'Ighrem à 35 km du centre-ville de Bouira, où ils ont marqué une petite halte. Ces protestataires n'ont pas manqué de remercier la population de toute la wilaya de Béjaïa et celle de Bouira qui les ont accueilli à bras ouverts. Ce syndicaliste s'est félicité de l'augmentation du nombre de marcheurs puisque hier lors de la troisième étape il a atteint 2600 après avoir commencé par 1000 marcheurs. Ce syndicat qui se dit prêt à unifier l'action avec les autres syndicats, lance un appel à tous les syndicats de rejoindre cette marche qui est encore longue.

Le Bureau national du CLA, solidaire des marcheurs, demande à sa bases dans toutes les wilayas de tenir une assemblée générale pour soutenir ces collègues qui ont exercé plusieurs années à leurs côtés sans être intégrés et pour défendre l'un des principes du syndicat qui est : «non à la contractualisation et à la précarité de l'emploi, oui pour une école publique de qualité».

Lynda Louifi

EDUCATION À BÉJAÏA

Près de 600 postes budgétaires ouverts dont la moitié pour tamazight

LE SECTEUR de l'Education a ouvert, par voie de concours externe, 591 postes budgétaires dont 310 pour tamazight cette année dans la wilaya de Béjaïa. Parmi ces postes, 382 ont été ouverts en faveur du palier primaire, 133 pour le moyen et 76 ont été concédés au secondaire. Sur les 382 postes accordés au primaire, 209 sont destinés à l'enseignement de la langue arabe, 23 pour l'enseignement du français et 150 pour tamazight. Concernant le cycle moyen, il a bénéficié de 133 postes, dont la majorité soit 100, postes ont été accordés à l'enseignement de la langue amazighe. Quant au secondaire, 60 postes sur les 76 ouverts pour ce palier sont destinés à la langue amazighe. Autrement dit, le nombre de postes budgétaires accordés à tamazight est de 150 pour le primaire, 100 postes pour le moyen et 60 postes pour le secondaire. Cet emballement pour la langue amazighe est du sûrement à l'intérêt accordé par les autorités du pays à la généralisation de l'enseignement de la langue amazighe qui a été décidé suite à la proclamation de l'officialisation de cette langue dans la nouvelle Constitution. Il y a lieu de rappeler qu'un protocole d'accord a été signé, à ce sujet, entre le ministère de l'Education nationale et le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA). Celui-ci prévoit une série de mesure pour la promotion de Tamazight. Cette année le nombre de spécialités est porté à 28. De nouvelles filières y sont ajoutées à la liste existante déjà, parmi lesquelles on retrouve les Sciences politiques, les Sciences de la communication, le Droit,…Concernant la date de retrait des convocations, elle est fixée au 20 avril et la date du concours est arrêtée pour le 30 avril et les résultats connus le 12 mai. Le test oral est prévu pour les 8 et 9 juin. **N. B.**

MESURES EXCEPTIONNELLES DE LA CNAS

Le délai expire aujourd'hui

LE DÉLAI accordé aux employeurs pour régulariser leur situation vis-à-vis de la sécurité sociale expirera le jeudi 31 mars, a rappelé la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), appelant les employeurs à profiter de ces mesures exceptionnelles contenues dans la loi de Finances complémentaire 2015. Les employeurs n'ayant pas régularisé leurs situations envers la sécurité sociale sont appelés à se rapprocher des services de la CNAS, avant le jeudi 31 mars, a indiqué la Caisse dans un dernier appel aux employeurs. « La CNAS lance son dernier appel aux employeurs n'ayant pas régularisé leurs situations envers la sécurité sociale à se rapprocher de ses services, avant le 31 mars de l'année 2016, afin de bénéficier des facilitations et avantages prévus par la loi de Finances complémentaire pour l'année 2015, relatifs aux exonérations des pénalités de retard, après le règlement des cotisations principales ou des échéanciers de paiement «, a précisé la même source. Ces mesures exceptionnelles ont pour objectif, notamment, l'allégement des dettes des employeurs en matière de cotisation, et la régularisation de la situation des salariés non déclarés. Elles visent, notamment, le recouvrement des cotisations principales, en accordant à ces assujettis à la sécurité sociale (employeurs et non-salariés) des échéanciers de paiement des cotisations antérieures. Cette opportunité permet aux employeurs concernés de bénéficier de l'exonération totale des majorations et pénalités de retard. S'agissant des personnes activant dans l'informel et sans couverture sociale, la mesure de la LFC 2015 porte sur la possibilité de s'affilier volontairement auprès du régime des salariés afin de bénéficier des prestations en nature de l'assurance maladie et maternité, contre le versement d'une cotisation mensuelle fixée à 12% du Salaire National Minimum Garanti (SNMG) soit 2 160 DA/mois. Cette disposition qui est applicable pour une période transitoire de trois années au maximum accordées aux affiliés volontaires pour leur permettre de formaliser leur situation professionnelle (Art.60 de la LFC 2015), n'est pas concernée par le délai du 31 mars.

Pour sensibiliser les employeurs concernés sur l'opportunité qui leur est offerte de se conformer à la loi, des campagnes d'information et de vulgarisation ont été programmées (portes ouvertes, journées, séminaires....) par les différents acteurs de la sécurité sociale, aux niveaux local et national. Ces bénéficiaires de l'affiliation volontaire à la CNAS seront prioritaires pour les dispositifs de l'emploi dès l'année 2016. **N. F.**

SUR UNE PÉRIODE DE 10 ANS

Saisie de 1 000 tonnes de drogue en provenance du Maroc

Depuis 2006 les services de sécurité, tous corps confondus, ont saisi plus de 1 000 tonnes de drogue. L'année 2013 a été la plus marquante en matière de lutte contre ce trafic, où 210 tonnes de kif traité, venant du Maroc, avaient été saisies. Le Maroc, premier dans le monde en production de drogue, a fini par «cannabiser» l'Algérie avec son poison ; cela alors que de grosses quantités de cannabis atterrissent chez les groupes armés au Sahel.

En 2012 plus de 165 tonnes ont été saisies, 210 tonnes interceptés en 2013, 160 tonnes récupérées en 2014, tandis qu'en 2015, le bilan des saisies a atteint 150 tonnes de cannabis (statistiques de la gendarmerie et de la police). S'agit-il d'une offensive de Rabat sur Alger ? Il est clair que les Marocains sont en train de mener une sale campagne au cannabis sur l'Algérie. Le Maroc, qui se dit coopérateur avec l'Algérie en matière de lutte contre le trafic de cannabis, est en réalité un pays déstabilisateur qui vise à créer des zones de tensions en Algérie. La machination des réseaux marocains de trafic de drogue contre l'Algérie continue son chemin inquiétant. Le record enregistré durant l'année 2012, où les services de sécurité avaient saisi plus de 165 tonnes de kif traité aux frontières algériennes, s'est répété en 2013, voire a été battu par les trafiquants marocains, plus de 210 tonnes de résine de cannabis ayant été interceptées par les forces algériennes. L'année 2015 a été révélatrice d'une situation alarmante à nos frontières Ouest et Sud-ouest. Certaines régions, à l'image de Tlemcen et Adrar, ont enregistré une flambée sans précédent des saisies en drogue. En une seule opération, en juin 2015, les GGF (Gardes-frontières) relevant de la Gendarmerie nationale, ont récupéré plus de 12 tonnes de cannabis à Tlemcen et Adrar. En effet, les gendarmes de l'Escadron de Sécurité Routière (ESR) de Tlemcen ont réussi, à un point de contrôle sur l'autoroute Est-Ouest, à hauteur de la déviation menant à la ville de Maghnia, à intercepter un camion venant de Maghnia vers Tlemcen. La fouille effectuée a permis la découverte de 81 quintaux de kif traité dissimulés dans des briques. Le conducteur et le moyen de transport, ainsi que les stupéfiants saisis ont été remis aux gendarmes de la section de recherches. Un autre coup de filet a été réalisé par les gendarmes d'Adrar qui, en juin 2015, ont réussi à mettre la main sur une importante quantité de kif traité estimée à 4 tonnes. Des saisies record dans un contexte délicat dominé par l'émergence des activités terroristes qui utilisent la drogue pour se pourvoir en armement. Il est clair que les réseaux marocains de trafic de drogue agissent, désormais, avec une stratégie plus adaptée suivant le contexte régional. Par exemple, depuis le début de ce qu'on appelle le « Printemps arabe «, les réseaux marocains ont triplé leurs activités en inondant l'Algérie avec des tonnes de drogue. En termes plus simples, la rébellion au nord du Mali (mars 2012) et avant cela les soulèvements populaires en Tunisie et en Libye en 2011 et 2012, ont été des opportunités en or pour les réseaux de drogue qui ont réussi à avoir plus d'argent qu'auparavant. Toutefois, le pays ayant le plus souffert de cet acharnement des réseaux marocains n'est autre que l'Algérie. Non seulement elle a été appelée à faire face aux différents réseaux de contrebande, aux groupes terroristes qui tentaient de s'infiltrer aux frontières afin d'actionner des attentats et enlèvements, mais le pays a été contraint, aussi, à faire face aux réseaux marocains qui ciblaient nos frontières avec leurs tonnes de haschich. La facture payée par l'Algérie a été lourde, d'autant que 4 GGF (Gardes-frontières) avaient trouvé la mort en juillet 2012, lors d'une embuscade tendue par des narcotrafiquants et terroristes sur les frontières Ouest, à Bab El Assaâ.

F. Sofiane

POUR AIDE À UN GROUPE TERRORISTE

25 personnes arrêtées à El-Oued

LORS d'une opération antiterroriste avant-hier à El-Oued, 25 personnes ont été arrêtées. Elles alimentaient en renseignements et en logistique le groupe terroriste éliminé récemment à El-Oued. Ces personnes ont été identifiées dans le cadre des investigations menées par les gendarmes de la section de recherches d'El Oued, avant d'être interpellées lors des perquisitions dans des domiciles à Guemar. Les gendarmes ont réussi à avoir des renseignements et des lettres, dont les noms «des assistants du groupe terroriste» éliminé récemment à El Oued, fichés, ce qui a permis leur arrestation. Les 25 personnes arrêtées ont été traduites hier devant le procureur de la République près le tribunal de Guemar pour aide et assistance au groupe terroriste auteur de tentative d'introduction d'arsenaux de guerre sur le territoire national.

Quatorze d'entre elles ont été écrouées et les autres placées sous contrôle judiciaire, a ajouté la même source. Les investigations ont débuté il y a plus d'une semaine, au lendemain de l'importante opération antiterroriste menée dans la région d'El Oued et qui a permis d'éliminer six dangereux terroristes. L'opération avait été menée par un détachement de l'Armée nationale populaire le 21 mars dernier.

Le 4° Régiment militaire, appuyé par des gendarmes d'intervention spéciale, ont éliminé les six terroristes et récupéré un important lot d'armes et de munitions. Les dangereux terroristes sont H. El-Hachem, connu sous le nom de «Hamza» G. Abd-Elmottalib alias « Abou Elhammam «, GH. Ali dit « El-soufi». «K. Lazhar» et «A. Younes». Ils sont considérés comme étant les responsables des crimes terroristes perpétrés dans la région de Tébessa et dans wilayas environnantes. Cette opération a permis la récupération de 8 pistolets-mitrailleurs de type kalachnikov, 3 fusils-mitrailleurs (FMPK), 2 pistolets automatiques, 10 grenades, une ceinture explosive, un important lot de munitions de différents calibres (3 485 balles), 46 chargeurs 4 moyens de communication, 6 paires de jumelles et 2 véhicules tout-terrain.

F. S.

IL A INTRODUIT UN POURVOI EN CASSATION À LA COUR SUPRÊME

Le procès du triple crime renvoyé à la prochaine session criminelle

LE PRÉSIDENT du tribunal criminel d'Alger, Abdenour Amrani, a renvoyé avant-hier le procès tant attendu du bourreau sanguinaire répondant aux initiales de Ch. Kh. Le mis en cause, qui est poursuivi pour avoir assassiné trois personnes dont un nouveau-né et un policier, a introduit un pourvoi en cassation dans l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger. Le juge devra donc attendre jusqu'à ce que les juges de la chambre d'accusation de la Cour suprême se prononcent sur cette affaire. Appelé à la barre, l'assassin s'est levé et a informé le juge en charge du dossier qu'il avait introduit un pourvoi en cassation s'agissant de l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger quant aux griefs retenus contre lui, notamment en ce qui concerne les homicides volontaires avec préméditation et guet-apens.

L'accusé estime que les accusations portées contre lui ne reposent sur aucune preuve légale. Cette regrettable affaire, qui a jeté l'émoi sur toute la population du quartier Laâqiba, a drainé une foule nombreuse dans la salle 2 du palais de la Justice où devait se dérouler l'affaire. Le mis en cause, détenu à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach, avait avoué, trois jours après son arrestation par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Hussein Dey, soit le 14 avril 2014, tous les faits qui lui étaient reprochés. Il avait tout d'abord reconnu avoir assassiné un ancien élément de la police judiciaire de la sûreté d'Alger, dont le corps avait été retrouvé décapité, incinéré et abandonné dans l'enceinte même du cimetière El-Kobaihia de Rouiba. Il avait également reconnu, au cours de son interrogatoire, être à l'origine de deux autres crimes abominables, perpétrés cette fois-ci en plein cœur du quartier populaire de Mohamed-Belouizdad (ex-Belcourt). l'assassin présumé est, pour rappel, issu d'une famille riche et très connue à la cité de Laâqiba. Il gérait, de manière illégale et anarchique, un parking situé à l'ancien siège de la société Coca-Cola.

Redouane Hannachi

PROMOUVOIR LA MORALITÉ CITOYENNE

Journée d'information de la police à Ghardaïa

L'HISTORIQUE de la création de la Sûreté nationale occupe une place de choix dans la mémoire nationale et a une grande valeur symbolique dans l'histoire contemporaine de notre pays. La famille de la Sûreté nationale, sous le haut patronage de la DGSN, a organisé une journée d'information sur l'histoire de la création de la police algérienne, lors d'une cérémonie grandiose qui s'est déroulée mardi à la salle des conférences de la wilaya de Ghardaïa sous le thème «L'histoire de la police algérienne, son développement et son expérience», sous l'égide du directeur du Musée central de la Police nationale, le Dr Chaouki Abdelkrim, en présence du wali de Ghardaïa, Azzedine Mecheri, du P/APW, Omar Daddiadoun, du chef de la Sureté de wilaya, Yahia Bousalah et de nombreuses personnalités civiles et militaires. Intervenant à cette occasion, le directeur du Musée central de la police a prononcé une longue allocution au nom de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), dans laquelle il a passé en revue l'historique des créations des polices à travers les temps, depuis l'ère Massinissa, roi de Numidie en l'an 238 avant Jésus-Christ, jusqu'à la création de la police algérienne en 1962. Chaouki Abdelkrim a indiqué que l'organisation d'une telle journée d'information «revêt une place de choix dans la mémoire nationale et représente une grande symbolique dans l'histoire contemporaine de notre pays, car elle traduit les différents évènements qui se sont succédé dans la marche de la consolidation de la patrie algérienne, à l'aube d'une nouvelle ère, celle des droits, des libertés et des devoirs». Et de rappeler que le thème choisi pour cette journée d'information est inspiré des hautes directives de la DGSN appelant à promouvoir la moralité au sein des services de la Sûreté nationale, et des orientations stratégiques de la République, faisant de la moralisation le fondement de toute politique publique dans les domaines de la gestion et de l'administration, soulignant la volonté de valoriser l'élément humain, qui fait partie du capital immatériel. Ainsi, la DGSN a élaboré un plan de recrutement et de formation intégré alliant formation juridique et pratique opérationnelle, a-t-il ajouté. A ce jour, quelque 160 000 agents de police, issus des différentes écoles, font partie de l'effectif de la police algérienne. Ces derniers ont bénéficié du programme de formation de base, dans l'attente de nouveaux candidats pour les années à venir, a-t-il fait savoir.

S'agissant des formations spécialisées, Chaouki Abdelkrim a fait état de l'organisation de plusieurs cycles de formation à l'étranger qui ont bénéficié à plusieurs promotions dans diverses spécialités sécuritaires, notamment la protection des mineurs victimes de crimes, l'écoute des femmes victimes de violence, la police scientifique et technique, la protection rapprochée, la sécurité routière, l'éducation aux droits de l'Homme et la lutte contre les crimes informatiques. Intervenant en fin de cette bénéfique journée d'information, le wali de Ghardaïa, Azzedine Mecheri, dans une courte allocution a souligné que le corps de la Sûreté nationale a toujours réussi à s'acquitter pleinement de ses obligations en matière de protection du citoyen et de défense des valeurs sacrées de la nation. Et c'est grâce à ses hommes, dit-il, que Ghardaïa a pu retrouver la sérénité, forçant ainsi l'admiration de tous par l'efficacité et le courage de ses effectifs, à tous les niveaux de responsabilité, dans la lutte contre les atteintes à l'ordre public et pour assurer la quiétude des citoyens.

A. H. D.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITAIRE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE BENI-MESSOUS (rue Ibrahim Hadjres)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
Deuxième Avis
N°.06./2016

N° NIF :0986 1632 9204 126.

Le centre hospitalo-universitaire de Béni-Messous lance un deuxième avis d'appel d'offres national ouvert en application des articles 20, 26,28 et 29 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, ayant pour objet **L'approvisionnement en produits d'entretiens ménagers, au profit du centre hospitalo-universitaire de Beni Messous** pour l'année **2016, en lot unique**

Les soumissionnaires doivent soumissionner pour la totalité des articles composant le lot unique

Il s'agit d'un appel d'offres national ouvert qui s'adresse aux fabricants, aux importateurs et aux grossistes de produits d'entretien ménager disposant du registre de commerce dans le domaine.

*Les soumissionnaires ou leurs représentants dument mandatés intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent se rapprocher de la Direction Générale du CHU de Béni-Messous, « **Bureau des marchés** » pour le retrait du cahier des charges contre le paiement de la somme de **Trois Milles « 3000.00 » Dinars** non remboursables.*

Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière :

- Le dossier de soumission doit être constituée de :

- l'offre technique : à insérer dans une enveloppe fermée et cachetée à part portant uniquement la mention «Offre technique » suivie du nom du soumissionnaire
- elle doit comprendre :
01- la déclaration à souscrire selon le modèle joint au cahier des charges, renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
02-La déclaration de probité selon le modèle joint au cahier des charges, renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
03- Le cahier des charges signé et toutes les pages paraphées portant dans sa dernière page la mention « lu et accepté ».
04-Copie de l'extrait du registre de commerce
05-Copie de la carte d'immatriculation fiscale (CIF)
06-Copie du numéro d'identification statistique (NIS)
07- une copie du statut Pour les sociétés,.
08-Copie de l'attestation de mise à jour CNAS.
09-Copie de l'attestation de mise à jour CASNOS
10- Copie de l'Extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement, datée de moins de 03 mois.
11-Un extrait du casier judiciaire en cours de validité du soumissionnaire lorsqu' il s'agit d'une personne physique, et du gérant , du directeur général ou du représentant légal de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
12- Copie des bilans financiers des trois dernières années 2012-2013-2014 certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services des impôts.
13- Copie des Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution pour des marchés ou commandes similaires, délivrées par les clients concernés.
14- Copie de l'attestation de solvabilité bancaire.
15- Copie de l'Attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale
16- engagement de délai de livraison exprimé en jour.
17- délégation de pouvoirs en cours de validité selon le modèle joint au cahier des charges, s'il y'a lieu, dans le cas ou le signataire n'est pas le soumissionnaire lui-même
18- copie du certificat de fabricant délivrée par la chambre Algérienne du commerce et de l'industrie

** l'offre financière doit comprendre: à insérer dans une enveloppe fermée et cachetée à part portant uniquement la mention « Offre financière » suivie du nom du soumissionnaire*
- elle doit comprendre :
01-la lettre de soumission selon le modèle joint au cahier des charges renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
02-le bordereau des prix unitaires renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
03-le détail estimatif et quantitatif de l'offre renseigné, signé, daté et cachet par le soumissionnaire.

*Les deux plis doivent être adressés à la Direction Générale du CHU de Béni-Messous «**Bureau des marchés**» dans une seule grande enveloppe principale fermée et anonyme ne comportant aucune inscription extérieure outre que le numéro, l'objet de l'appel d'offres et la mention suivante :*

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DU CHU BENI MESSOUS
(RUE IBRAHIM HADJRES)
BUREAU DES MARCHES
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° .../2016
PORTANT SUR L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS D'ENTRETIENS MENAGERS AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BENI MESSOUS POUR L'ANNEE 2016, EN LOT UNIQUE
- SOUMISSION A NE PAS OUVRIR -

*- La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un** (21) jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP .*

-Le jour et l'heure de dépôt des offres , correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h00 a 12h00 , au siège du centre hospitalo-universitaire de Beni-Messous (bureau des marchés publics) .

*- Les soumissionnaires sont tous invités à assister à l'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour de la préparation des offres à **13 H 00**, au siège du centre hospitalo-universitaire de Béni-Messous , « **Salle des Réunions**».*

Dans le cas où cette date coïncide avec un (week end) ou jour férié le dépôt et l'ouverture se feront le premier jour ouvrable qui suit aux mêmes horaires

- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois .

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Santé de la Population et de la réforme hospitalière
Centre Hospitalo-universitaire d'Hussein dey-Alger

NIF : 099816179005416
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°02 /2016

Le Centre hospitalo-universitaire Hussein-Dey Hôpital Pr N.Hamoud (ax : Parnet) lance un avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales, pour l'approvisionnement en denrées alimentaires réparti en six (06) lots.

-Lot n°01: fruits et légumes.
-Lot n°02 : Alimentation générale.
-Lot n°03 : Poulets frais et œufs.
-Lot n°04 : Poissons frais
-Lot n°05 : Pain et pâtisserie.
-Lot n°06 : Produits laitiers.

Les candidats intéressés doivent soumissionner pour la totalité des articles du même lot ou plusieurs lots, séparément détaillé dans le cahier des prescriptions techniques.

L'appel d'offres faisant l'objet du présent projet de cahier des charges s'adresse aux soumissionnaires producteurs, grossistes spécialisés dans la commercialisation des produits concernés par le présent projet cahier des charges ayant le code d'activité approprié au registre de commerce.

Les entreprises intéressées par ce présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale du C-H-U Hussein- Dey Hôpital Pr N. HAMOUD, Rue Boudjemaa Moghni Alger, sur présentation d'une copie du registre de commerce contre le paiement d'une somme de **3.000,00DA, non remboursable,** auprès du Trésorier du Secteur Sanitaire Hussein- Dey, Hôpital Pr N. Hamoud.

Les soumissions doivent être insérées dans une enveloppe fermée comprenant un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Dossier de candidature».
L'offre technique, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre technique ».
L'offre financière, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre financière».
Le dossier de candidature, l'offre technique et financière doivent comporter les pièces citées à l'article 12 du cahier des charges.

Les trois enveloppes citées dessus séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention : « le dossier de candidature », «Offre technique» et «Offre financière» seront mises dans une autre enveloppe extérieure, unique, fermée, anonyme et doit être déposé auprès de la Direction Générale du CHU HUSSEIN- Dey, ne doit porter que les mentions suivantes :

C-H-U .Hussein- Dey Hôpital Pr Nefissa Hamoud
Rue Boudjemaa Moghni. Hussein Dey, Alger.
Bureau des marchés

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Appel d'offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N°02 /2016 Ayant pour objet :
L'approvisionnement en denrées alimentaires réparti en six (06) lots :
- Lot n°01: fruits et légumes
- Lot n°02 : Alimentation générale.
-Lot n°03 : Poulets frais et œufs.
-Lot n°04: Poissons frais
-Lot n°05 : Pain et pâtisserie.
-Lot n°06 : Produits laitiers.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et/ou la presse. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant. La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres de 8h00 jusqu'à 12h00. L'ouverture des plis se fera publiquement en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le dernier jour de préparation des offres à 13h00. Toute offre parvenue après de cette date et heure ne sera pas réceptionnée.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

DÉBATS D'IDÉE

Alliance conjoncturelle non assumée entre l'opposition et certains médias versus le pouvoir « institutionnalisé»

Les critiques négatives de certains médias, qui focalisent sur nos institutions politiques (Etat, Présidence, Gouvernement, APN, Sénat...) se complaisent à les assimiler à des personnages « fantomatiques » inaudibles, sans prise sur le réel, « imbus » de leur propre image, tout en les « confondant », les « confinant » à un pouvoir autiste, égoïste que personnifierait la stature d'un président « handicapé» mais omnipotent et omniprésent ! Il serait « autoritaire », verrouillant tous les pouvoirs tout en les paralysant ! Quelle prouesse ! C'est une duperie qui n'abuserait que les crédules.



Dans leur imbroglio, rien ne les rebute, ni les propos contradictoires, ni les contre-vérités. Appréciez : « les institutions existent mais privées de liberté d'action et de prérogatives ». Plus loin, « nos dirigeants claironnent, malgré tout, qu'ils maîtrisent la situation mais le retour d'écoute est plutôt timide ou médiocre.

Que retenir de ces affirmations? Un pouvoir exécutif « ligoté » mais qui affirme « maîtriser la situation » malgré lui (!?) « avec un résultat médiocre »: exercice d'une acrobatie de haute voltige.

Ce n'est qu'un échantillon.

Les gouvernants « parlent pour eux-mêmes » en cercle fermé, « promesses en l'air »,

«impuissants », « démagogue », « immobiles », sans perspective et rejetant toute alternance…, Il serait fastidieux d'égrener tout ce chapelet d'élucubrations »

DIABOLISATION DES AUTORITÉS

Cette médiatisation théâtrale, dont le double objectif est la diabolisation des autorités à travers les hommes qui les incarnent, et l'idée pernicieuse de l'inexistence d'un Etat algérien qui dirigerait la nation, est attentatoire aux patriotes qui ont l'Algérie dans les tripes et peut être perçue soit comme violence pour les plus engagés, soit comme un théâtre d'opérette pour ceux qui se distancient de cette comédie.

De fait, ces offenses proférées et cette image négative que collent ces médias à l'encontre de nos autorités et aux missions qui sont les leurs, sont ressenties comme à une atteinte à leur souveraineté, qu'ils détiennent par mandat qui leur a été confié par la souveraineté populaire. Atteinte d'autant plus inadmissible qu'elle offense le corps de l'Etat qui est souverain dans son action intérieure et puissance autant que sujet vis-à-vis des autres pays. En d'autres termes ne pas respecter son Etat c'est l'affaiblir devant les autres.

Cette assertion n'est pas une vue de l'esprit : certaines représentations internationales tout comme d'ailleurs les organisations non gouvernementales (ONG) s'appuient sur les informations de nos journaux « dits indépendants » -de qui ?- pour évaluer ou carrément «blâmer » notre gouvernance et franchissent même allégrement le « rubicon » ! ce gouvernement serait illégitime avec toutes les interférences que cela pourrait induire-.

Ces organes d'information, au nom du principe sacro-saint de la « liberté d'expression » déversent leur aversion -sans retenue !- contre ceux qui ont opté pour une autre ligne politique -que la leur- plébiscité par le peuple parce qu'enraciné dans les valeurs culturelles de l'Algérie profonde, ceux qui constituent la majorité de la société algérienne.

D'ailleurs, ces autoproclamés démocrates, et de l'idée qu'ils se font de la démocratie, ne se seraient pas embarrassés à une certaine époque, d'une « prise de pouvoir de facto », par une autorité qui leur aurait été favorable -pour rappel de mémoire-.

Récemment encore, leur répulsion à l'égard de la politique actuelle les pousse à tenter de susciter une « compagne » de révolte -par suivisme- à ce que l'on a dénommé pompeusement « printemps arabe », en déni à notre propre mouvement historique si nous ne prenons comme date que celle que nous avons appelée « printemps berbère » en 1980. Nous aurions été à la traîne ? C'est une insulte à notre histoire.

Par ailleurs, aucun algérien, aucun vrai démocrate ne dit, ni n'a dit que ce gouvernement ou que ceux qui l'ont précédé ont « tout » bien fait.

Il y a aujourd'hui un programme du président de la république qui lui a été mandaté par le peuple, pour l'exécuter -que l'opposition soit contre, c'est son droit-, mais un vrai démocrate doit l'admettre et non tergiverser ou s'abriter derrière les fantasmes, et accepter la règle du jeu démocratique.

L'exécutif est tenu à l'appliquer, avec plus ou moins de bonheur. Cela tient à nos capacités réelles de réalisations : de l'Entreprise, de l'Administration, de notre savoir-faire, etc…-l'évaluation de nos forces et faiblesses et leurs causes doit faire l'objet d'un travail de recherche pluridisciplinaire et non par des procès d'intention-.

Le volet social, par contre, répond à une nécessité historique dont la matrice est le dénuement du peuple algérien hérité de la longue période coloniale dont les conséquences ont jalonnées la période postindépendance pendant laquelle les aspirations à des besoins de plus en plus modernes se sont exprimés et s'expriment.

Toute opposition ou organe d'information doit d'assumer son rôle. Les parties politiques d'opposition doivent animer la scène politique, faire valoir leurs programmes et critiquer celui de ceux qui sont en charge et en principe, même celui de leurs concurrents. Mais en débattant, en argumentant, en expliquant les conséquences économiques, politiques ou sociales de telle ou telle décision prise par les autorités.

Mais diffamer, accuser, vilipender, allant jusqu'à injurier ou « tourner en ridicule » tel ou tel dirigeant et ce, depuis que l'Etat a « libéré la parole » c'est porter atteinte aux individus et à leur dignité en tant que personnes humaines et non à un droit de la liberté d'expression ou l'exercice d'un droit politique ! Leur incongruité les discrédite tandis que leurs effets sont incommensurables sur l'idée que se fait le peuple sur les politiques.

Ceci nous ramène également au débat qu'avait suscité cette liberté d'expression et ses limites. Comment la contenir ? La tutelle avait réagi en demandant de fixer légalement les droits et devoirs de ceux qui l'exercent et vis-à-vis de ceux avec qui ils entretiennent des rapports (clientèle et autres…).

Les professionnels doivent respecter des règles ! Qui doit définir ces règles, si ce n'est l'état qui en déterminera les contours, avec un principe intangible, que « la liberté d'une partie ne doit pas empiéter ou bafouer celle de l'autre ».

A cet effet, nous avons lu qu'il appartenait aux représentants de la corporation d'élaborer les règles qui les régiraient : ce qui les rendrait juge et parti (!) en instaurant un droit particulier contraire au droit général -soumettre la majorité à un groupe particulier-.

Souhaitons que leur intention est qu'ils soient associés à la rédaction du projet de loi.

Les journaux sont des organes d'information à l'usage du public, de tout le public. Leur mission est celle de répondre au « droit de savoir » de ses lecteurs. L'information réelle, sans la manipuler, la travestir ; permettre au lecteur l'accès aux communications réelles pour se faire sa propre opinion. C'est cette mission qui dévolue à un journal réellement indépendant -indépendant de toute influence-.

Dans le cas contraire, il est partisan et doit l'assumer. On ne peut se déclarer indépendant quand on affiche son opposition à longueur de colonnes. Et c'est leur droit ! Mais ils n'ont pas le droit de manipuler l'opinion.

Ils doivent afficher leur couleur politique. Truffer des « commentaires » sous forme d'articles d'informations de propos hors contexte pour les amalgamer à ce que voulait exprimer leur auteur est non seulement une tromperie mais un détournement d'opinions.

Par conséquent : c'est une connivence sourde qui lie certains médias avec toutes oppositions confondues (droite, gauche, islamiste,…) qui mènent une « croisade » contre le pouvoir : c'est ce que cette opinion formule.

Il serait fastidieux de reprendre toutes les attaques, controverses, supputations et autres procès d'intention à l'encontre des gouvernants par ces différentes parties (et partis) -dont certaines sont aux antipodes des autres- que notre presse « bien-aimée » condense dans ses livraisons et la présente comme une « vérité évidente d'une déviance politique » de ce pouvoir -quelle politique ? C'est toute la trame à détricoter !-

La liberté d'expression que nous concevons est celle de dire la vérité, les faits réels (s'inspirer d'Edwy Plenel, les informations telles qu'annoncées par toutes les institutions dans l'objectivité ! Ou les oppositions aux politiques économiques et sociales exprimées par les parties en présentant une alternative. Et non le ressassement de ce supposé « échec » du pouvoir depuis l'indépendance (qui n'est et ne peut être un programme politique) ; cette période s'inscrit dans le mouvement de l'histoire nationale et doit être assumée en tant que telle par la nation et non par l'équipe gouvernementale actuelle ; aller dans le sens de l'histoire et non conjecturer.

Faire œuvre utile, pour la moralisation de la vie publique, c'est dénoncer éventuellement les malversations « avérées », les actes de corruption « prouvés » et non supposés ou suggérés au conditionnel ! Ne pas jeter en « pâture » un citoyen ou une institution par une désinformation, pour plus tard lui répliquer de disposer d'un « droit de réponse » quand la suspicion est déjà installée.

Oui ! L'information est une arme redoutable contre tous les corrompus et les corrupteurs, contre les passe-droits et la négligence (et non l'erreur) de ceux qui animent l'administration à tous les « niveaux », leur signifier qu'ils sont au service du public, s'attaquer « nommément » aux responsables qui « minent » l'administration par leurs pratiques frauduleuses. Dénoncer l'administration comme « concept abstrait » global identifiable par le seule fait qu'elle est un « démembrement» du pouvoir, c'est culpabiliser ce dernier en dédouanant les vrais acteurs qui l'animent.

Il faut s'attaquer à tous ces agents publics qui pourrissent le service public. C'est un devoir de citoyenneté qui doit animer tous les citoyens.

PS : Un état de droit ne se décrète pas, il se construit par l'engagement de tous les acteurs de la société politique et de la société civile et de tous ceux qui jouent un rôle de service public y compris les citoyens.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la santé, de la population et de la reforme hospitalière
Bureau des marchés et du contentieux
Attribution provisoire des marchés

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété et suite à l'avis d'appel d'offre national restreint N° 04/CHU/T.O/2016, portant sur l'acquisition du matériels et consommables d'ostéosynthèse et de traumatologie, paru dans les notidiens de : «Le Jeune Indépendant » du 12/01/2016 et «الـيـوم» du 12/01/2016 et le BOMOP N°1480 de la semaine du 17/01/2016 au 23/01/2016. Le centre Hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou informe l'ensemble des Soumissionnaires de l'attribution provisoire des marchés, en se basant sur les critères du choix prévus dans le cahier des charges, notamment l'article 12.

Désignation du site	Soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale	Note technique	Note financière	Note globale	Montant de l'offre en DA TTC		Délai de livraison	OBS
						Montant minimum	Montant maximum		
Lot N° 01 : CONSOMMABLE DE PROTHESES	EURL O.M.T	000631010873894	58	40	98	50 238 012,34	58 954 786,68	01 jour	Mieux disant
Lot N° 02 : CONSOMMABLE DE PLAQUES	SARL MEDICAT	000731010914798	49	40	89	7 662 175,00	10 622 235,00	01 jour	Mieux disant
Lot N° 03: CONSOMMABLE DE VISSERIES	SARL MEDICAT	000731010914798	49	40	89	5 779 175,00	6 313 292,50	01 jour	Mieux disant
Lot N°04 : CONSOMMABLE DE BROCHES ET AGRAFFES	SARL MEDICAT	000731010914798	49	40	89	1 238 700,00	1 353 455,00	01 jour	Mieux disant
Lot N°05 : CONSOMMABLE DE FIXATEUR	EURL O.M.T	000631010873894	56	34,54	90,54	4 708 000,00	4 943 400,00	02 jours	Mieux disant
Lot N° 06 : CONSOMMABLES D.H.S	SARL MEDICAT	000731010914798	49	40	89	907 886,00	1 251 026,00	01 jour	Mieux disant
Lot N° 07 : CONSOMMABLE POUR FRACTURE DU COL CHEZ VEILLARD	EURL O.M.T	000631010873894	47,66	33,30	80,96	12 840 001,17	14 124 002,34	03 jours	Mieux disant
Lot N° 08 : SUBSTITUT OSSEUX	EURL O.M.T	000631010873894	47,66	36,25	83,91	2 054 400,00	2 739 200,00	03 jours	Mieux disant
Lot N° 09 : CONSOMMABLE DE RACHIS	EURL M.S.E	001331011429710	47	40	87	19 059 750,00	21 308 150,00	01 jour	Mieux disant

Les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette attribution provisoire des marchés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission ministérielle des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis.

Le Jeune Indépendant du 31/3/2016 / ANEP N° 411 549

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ADRAR
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE TIMIMOUN
DAIRA DE TINERKOUK
COMMUNE TINERKOUK
N I F N° : 098401165015436

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/2016

Le Président de l'assemble populaire communale de la commune de Tinerkouk annoncer un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour Réalisation de projet suivants : Aménagement de rue el-fath vers Ksar Ain Hammou sur 1500 ML.

Les entreprises et institutions spécialisées et des professionnels dans le domaine des travaux publics activité principale du Troisième degré (III) et plus et réalisé du projet Similaire Et ses capacités financières et techniques, peuvent Retirer les Cahier des Charges du bureau Secrétariat générale de la Commune de Tinerkouk Willaya d'Adrar. Contre de Payer 2.500,00 DA en tant que droits de participer à la appel d'offres à bureau d'agent comptable Communale.

Les offres doivent comporter un dossier de Candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la

Référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2016
Pour Réalisation de projet suivant : Aménagement de rue el-fath vers Ksar Ain Hammou sur 1500 ML.

- **A- LE DOSSIER DE CONDIDATURE**

1- Une déclaration de candidature selon le modèle ci-joint signée et datée;
2- Déclaration de Probité selon le modèle ci-joint signée et datée;
3- Les statuts pour les sociétés ;
4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
5- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
A / Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification catégorie Troisième (03) et plus dans le domaine Travaux Publique activité principale, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.
B / Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
C / Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
6 -Planning d'exécution des travaux signature de l'entreprise

-Observation

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché conformément aux dispositions de l'article 69 du décret présidentiel N° 15- 247du 16/09/ 2015 portant réglementation des marchés publics

B - L'offre technique est composée de :

une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint signée et datée;
le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ». + reçu de droit de participer à la appel d'offres tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre Document :

C- L'offre financière est composée de :

1- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint signée et datée.
2- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes et en toutes taxes comprises.
4- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises.

Doit être déposé d'offres au bureau du Secrétariat de la Commune de Tinerkouk Adrar. La durée de préparation des offres elle est fixé à vingt et un 21 jours à partir du premier jour de la publication de cette annonce de Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou des journaux nationaux à l'heure (12h00) et déposé le dernier jour afin de préparer des Apple d'offres cette de temps 8h: 30 huitième et la moitié Am jusqu'à midi 12h: 00.
Être des plis techniques et financiers ouverts dans le cadre séance publique au siège de commune de Tinerkouk Ceci est le dernier jour pour préparer des Apple d'offres sur l'horloge de quatorze heures (14h00)
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant
Cet avis sera considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 111 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 31/3/2016 / ANEP N° 411 395



LA REPRISE DE PALMYRE OUVRE LES PORTES DE L'EST

L'armée arabe syrienne va nettoyer Deir Ezzor et Raqa



Les troupes de l'armée arabe syrienne ont encore gagné du terrain face au groupe terroriste Etat islamique dans le centre de la Syrie après la reconquête de la ville antique de Palmyre désertée par ses habitants.

Le ministre syrien de la Défense, Fahed al-Freij, a qualifié la reprise de Palmyre, surnommée «la perle du désert», d'étape essentielle en vue de la «victoire finale» contre l'EI-Daech, qui contrôle toujours de vastes territoires dans le pays.

Les Occidentaux, pour leur part, ont réagi avec réserve à cet important développement.

Les Etats-Unis ont estimé avant-hier que l'éviction de l'EI de Palmyre était une «bonne chose» tout en affirmant que le «plus grand espoir» du peuple syrien était que le gouvernement du président Bachar al-Assad cesse de le «tyranniser» (sic). Washington feint d'oublier qu'il a lui-même armé et entraîné les hordes terroristes qui combattent sous la bannière de l'EI-Daech !

La même remarque s'applique à la France qui a déclaré qu'il ne fallait «pas se plaindre» que l'EI ait été chassé de Palmyre par le gouvernement, tout en osant dire que cette victoire «n'exonérait pas Damas de ses responsabilités dans le conflit qui déchire la Syrie depuis cinq ans» (re-sic).

Fort de son plus important succès face à l'EI, forgé avec les forces de l'allié russe et des forces gouvernementales, le gouvernement veut sécuriser Palmyre pour éviter une contre-offensive des terroristes qui l'ont contrôlée pendant près de dix mois.

Avant-hier, de violents combats se poursuivaient entre forces pro-gouvernement et terroristes aux environs d'Al-Qaryatayn, une localité à majorité sunnite située à 120 km à l'ouest de Palmyre tenue par l'EI, selon une ONG, l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), une officine proche du MI6 britannique.

Cherchant à renforcer ses positions dans la province centrale de Homs, l'armée s'est emparée avant l'aube de collines surplombant Al-Qaryatayn, qui comptait une minorité chrétienne et avait été la cible en 2015 d'enlèvements menés par l'EI qui y avait aussi détruit un monastère.

L'armée arabe syrienne veut aussi reprendre Sokhné, à l'est de Palmyre, et où se sont retranchés des terroristes, selon une source militaire. Si le gouvernement s'emparait de Sokhné, il serait aux portes de la province pétrolière de Deir Ezzor (est), contrôlée en grande partie par l'EI.

Et au cas où il s'emparerait d'Al-Koum au nord de Palmyre, il arriverait à la lisière de Raqa, principal fief du groupe terroriste.

Dans Palmyre, les quartiers résidentiels ressemblent à une ville fantôme, la quasi-totalité des habitants ayant fui les bombardements avant sa reprise par l'armée.

Le site vieux de 2.000 ans porte les stigmates des ravages de l'EI-Daech, qui a détruit deux de ses plus beaux temples, son Arc de triomphe et des tours funéraires. «Cinq ans seront nécessaires» pour réhabiliter les monuments endommagés ou détruits de cette cité antique classée au patrimoine mondial de l'Humanité, selon le chef des Antiquités syriennes, Maamoun Abdelkarim.

Les troupes de l'armée arabe syrienne s'emploient à désamorcer les mines et bombes laissées par les terroristes. Un premier groupe de démineurs russes est parti mardi matin pour Palmyre, selon un média russe.

Les forces pro-gouvernementales concentrent leur combat contre le groupe terroriste à la faveur d'une trêve avec les rebelles syriens entrée en vigueur il y a plus d'un mois et initiée par la Russie et les Etats-Unis.

R. I.

BIRMANIE

Le nouveau président prête serment



LE PRÉSIDENT Htin Kyaw, premier dirigeant birman à n'avoir aucun lien avec l'armée depuis plus d'un demi-siècle, a prêté serment hier devant le Parlement dominé par les élus de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) de la lauréate du prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi. La «dame de Rangoun», dont le parti a remporté une victoire écrasante lors des législatives de novembre, a confié à ce proche la charge de diriger le pays, étant elle-même tenue à l'écart de la fonction suprême par la Constitution rédigée par l'ancienne junte militaire.

ETATS-UNIS

Trump soutient son directeur de campagne

DONALD TRUMP a réaffirmé hier son soutien à Corey Lewandowski, son directeur de campagne arrêté en Floride et inculpé dans la foulée de voies de fait sur une journaliste travaillant alors pour le site internet d'information Breitbart. Corey Lewandowski, âgé de 42 ans, a été inculpé pour avoir intentionnellement saisi et contusionné le bras de Michelle Fields, le 8 mars en marge d'un meeting de campagne de Donald Trump. Interrogé sur la chaîne de télévision CNN, Donald Trump a déclaré que Corey Lewandowski avait sa confiance et qu'il resterait en poste même s'il serait selon lui sans doute plus facile de s'en séparer.

VENEZUELA

Le Parlement vote une loi d'amnestie

LE PARLEMENT vénézuélien, contrôlé par l'opposition, a voté avant-hier une loi d'amnistie pour les prisonniers politiques, que le gouvernement du président Nicolas Maduro a une nouvelle fois promis de bloquer. Le président du Parlement, Henry Ramos Allup, a déclaré la loi votée à l'issue du deuxième débat, suscitant les applaudissements et les acclamations de l'opposition, et le rejet irrité de la minorité parlementaire chaviste, qui considère que l'application de cette mesure laisserait impunies des violations des droits de l'Homme.

LES EUROPÉENS INDIRECTEMENT RESPONSABLES DES ATTAQUES TERRORISTES

Une fabrique de kamikaze créée par Daech en Europe depuis 2012

SELON le New York Times, les terroristes de l'EI-Daesh qui commettent des attentats en Europe ne sont pas apparus du jour au lendemain. C'est depuis 2012 qu'ils préparaient des attaques.

C'est vers le début de l'année 2014 que le groupe terroriste Daech a mis en place une «fabrique» de terroristes-kamikazes en Europe. Quant au recrutement des terroristes au sein des musulmans de l'UE, il date des années 2012-2013, écrit le New York Times, se référant à des «protocoles d'interrogatoires des suspects, des conversations téléphoniques, des courriels interceptés et des comptes rendus d'audiences» en Europe.

«C'est une véritable usine. Ils font tout pour attaquer la France ou un autre pays européen», indique la source, citant l'investigation faite sur Réda Hame, 29 ans. Réda et un autre combattant de Daech ont été interpellés dans la capitale française en août dernier, avant qu'ils ne commettent des attentats. Réda Hame a suivi en une semaine un entraînement express. Son instructeur n'était autre



que Abdelhamid Abaaoud, un des auteurs des attentats de Paris. «Actuellement, les officiels disent que l'on pouvait noter les indices de la formation en Europe d'une machine terroriste ciblée encore en 2014. Toutefois, les autorités locales ont souvent minimisé l'importance d'un complot réussi pris à part, le qualifiant de cas isolé ou d'acte aléatoire. Quant au lien avec Daech, soit on ne s'en apercevait pas, soit on n'y accordait pas d'attention», souligne le journal.

«Ceci n'est pas apparu soudainement au bout de six mois. Ils programmaient des attaques dans d'autres pays depuis le déplacement du groupe en Syrie en 2012», rapporte le quotidien se référant à Michael T. Flynn, lieutenant-général des renseignements américains à la retraite.

«Quoique le groupe ait entamé un recrutement actif des étrangers, avant tout des Européens, en 2012 et 2013, les hommes politiques européens et américains continuaient à le considérer (Daech) comme une aile mineure d'Al-Qaïda» qui se contentait d'envahir des territoires, écrit la source.

R. I. et agences

TELEX

Plus de 800 cas de tuberculose enregistrés dans le centre de traitement de Conakry au Guinée en 2015

PLUS DE 800 cas de malades souffrant de la tuberculose pulmonaire ou extra pulmonaire ont été enregistrés en 2015 dans le centre de traitement tuberculeux de Conakry, la capitale guinéenne. Ces données sanitaires sur l'ampleur de la tuberculose en Guinée ont été publiées par le centre de traitement de la tuberculose à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la tuberculose. En Guinée, la tuberculose est considérée comme un réel problème de santé publique qui menace les populations, tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales, avec un taux de consultation mensuel estimé à 1.000 cas, soit 12.000 consultations par an. Les autorités sanitaires du pays prennent en charge la totalité des frais de traitement des malades tuberculeux, avec un suivi de traitement spécifique obligatoire de six mois, dont deux mois de visite exigée chaque jour dans les centres appropriés. Sur les 800 cas détectés l'année dernière, 133 cas sont des malades co-infectés au VIH sida et 524 malades ont été référés dans d'autres centres de santé du pays pour des traitements le plus souvent associés à d'autres pathologies, selon ma même source.

RDCongo: plus de 100.000 cas de tuberculose dépistés chaque année



PLUS 100 000 cas de tuberculose sont dépistés chaque année en République démocratique du Congo (RDC), a annoncé Florence Marchal, responsable de communication de l'ONU.

Selon des statistiques du bureau de l'Organisation mondial de la santé (OMS), la RDC est l'un de pays qui compte parmi les 30 pays à forte charge de la tuberculose dans le monde, mais aussi l'un des quatre pays de la région à forte charge de la tuberculose multi résistante.

Le bureau de l'ONU en charge de la santé salue l'engagement de la RDC dans la lutte contre la tuberculose en instaurant la gratuité de la prise en charge des malades tuberculeux.

"Le niveau d'atteinte des indicateurs majeurs reste satisfaisant. La RDC enregistre un taux de 87% de succès thérapeutique pour un taux de détection de 52%, selon le rapport mondial sur la tuberculose", a récemment souligné Florence Marchal.

La spécialisation, axe majeur de la formation paramédicale militaire

La spécialisation constitue un axe majeur de la formation paramédicale militaire, a déclaré le Général Rachid Koudjeti, Directeur général de l'Hôpital militaire régional universitaire d'Oran "Dr. Amir Mohamed Benaïssa" (HMRUO).



"La formation dans le domaine paramédical de santé militaire est orientée vers la spécialisation des compétences", a souligné le général Koudjeti, à l'occasion de la 5ème Journée paramédicale de l'HMRUO, tenue sous le thème générique "Formation paramédicale et professionnalisme en milieu hospitalier". Présidant la cérémonie d'ouverture de cette rencontre, animée par de nombreux cadres de la santé militaire et civile, le DG de l'HRMUO a notamment mis l'accent sur le développement qualitatif des enseignements prodigués aux stagiaires aux plans théorique et pratique. Il a rappelé, à ce titre, que le personnel paramédical militaire jouit d'une formation universitaire adaptée depuis 2012 au système d'enseignement supérieur LMD (Licence-Master-Doctorat).

Ces cursus sont consolidés par l'acquisition de pratiques de soins, toutes spécialités confondues, a-t-il fait savoir, citant, entre autres, l'endoscopie, la radiologie et la chirurgie. Le général Koudjeti escompte également un nouveau bond qualitatif à la faveur de la future Ecole de formation paramédicale de santé militaire d'Oran. Le site d'implantation de cette nouvelle structure a été déjà choisi, a-t-il signalé, rappelant que le premier établissement du genre est opérationnel depuis deux années à Alger, tandis qu'un autre est prévu à Constantine. De son côté, le médecin-chef et directeur des activités médicales de l'HMRUO, colonel Benameur Maazouzi, a indiqué que trois promotions paramédicales sont en cours de formation au niveau de cet hôpital relevant de la 2ème Région militaire. Cette manifestation scientifique, tenue sous le slogan "Etre mieux formé pour mieux aider les autres", intervient en exécution du Plan prévisionnel des Journées scientifiques du ministère de la Défense nationale pour l'année 2016, ont précisé les organisateurs. La rencontre a été en outre mise à profit pour évoquer le glorieux parcours du défunt moudjahid Dr. Amir Mohamed Benaïssa (1926-1990) dont le nom a été attribué à l'HMRUO. Ce moudjahid a rejoint l'Armée de libération nationale (ALN) au Maroc où il créa l'Ecole paramédicale. Il occupa le poste de médecin-chef des structures de la santé militaire à la base des frontières ouest.

Au lendemain de l'indépendance, Dr. Amir occupa des postes importants au sein de l'Etat, dont directeur central de la santé militaire, secrétaire général à la présidence de la République (1970-1977), ministre du Travail et de la Formation professionnelle (1977-1979) et président de la Cour des comptes (1980-1983).

Nécessité d'un accompagnement efficace des diabétiques

LES PARTICIPANTS à un colloque sur "Le diabète: prévention et prise en charge", organisé à Tissemsilt, ont insisté sur la contribution efficace des associations à caractère social dans l'accompagnement des diabétiques.

Ils mis l'accent notamment sur l'intensification des activités de prise en charge sociale, médicale et psychologique de ces malades chroniques, notamment ceux dont l'âge dépasse 60 ans et qui résident dans des zones éloignées de la wilaya. Dans ce cadre, le représentant de la direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya, Miloud Boughenna a situé l'importance de l'accompagnement social, médical et psychologique des diabétiques se résumant, entre autres, dans l'assistance en matière de fourniture de médicaments et de rapprochement des prestations sanitaires. Au passage, il a fait remarquer une absence d'associations caritatives et à caractère social dans le domaine d'aide à ces malades chroniques qui se limite à la seule association de wilaya des diabétiques.

Pour sa part, le représentant de la direction de la santé et de la population (DSP), Dr Mohamed Mahi a appelé les associations à caractère social à se tourner vers cette catégorie de malades à travers des initiatives concrètes, tout en assurant la disponibilité de la DSP à leur prêter main forte.

Le représentant de l'agence de wilaya de la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS), Dr Abdelkrim Mermouchi a rappelé le rôle de la couverture sociale dont bénéficient les diabétiques.

Organisée par l'association des diabétiques de la wilaya de Tissemsilt dans le cadre de la célébration de la journée nationale des diabétiques, cette rencontre a enregistré la participation de cadres et membres d'associations caritatives et de solidarité.

SELON UNE ÉTUDE

La caféine augmenterait le risque de fausse-couche

LES FEMMES auraient un risque accru de faire une fausse couche si elles ou leur partenaire consomment plus de deux boissons caféinées par jour durant les semaines précédant la conception, selon une étude. Ce risque est similaire les sept premières semaines de grossesse, indiquent également les auteurs de l'étude dont les travaux ont été publiés, hier dans la dernière édition de la revue "Fertility and Sterility". Toutefois, les femmes qui prennent des compléments multivitaminés tous les jours avant de concevoir et au début de leur grossesse ont moins de risques de faire une fausse couche, ont également constaté ces chercheurs des Instituts nationaux de la Santé (NIH) et de l'université américaine de l'Etat d'Ohio. Les auteurs ont analysé des données d'une étude longitudinale nationale sur la fertilité et l'environnement (LIFE) conçue pour examiner les liens entre la conception, le mode de vie et les substances chimiques dans l'environnement. L'étude "LIFE" avait porté sur 501 couples dans le Michigan et au Texas de 2005 à 2009. Pour cette recherche spécifique, les scientifiques ont comparé plusieurs facteurs dans le mode de vie comme le fait de fumer, de boire des boissons caféinées et de prendre des compléments multivitaminés parmi 344 couples dont la femme est tombée enceinte. Ils ont déterminé avec des questionnaires leur consommation de caféine et de compléments multivitaminés pendant sept semaines avant la conception et les sept premières semaines de grossesse.

Selon leur mode d'évaluation, un ratio supérieur à 1 indique un risque accru de perte du foetus pendant chacun des jours de la grossesse depuis la conception.

Le Togo valide son plan stratégique 2016-2020 de lutte contre le sida

LE CONSEIL national de lutte contre le Sida et les infections sexuellement transmissibles (CNLS-IST) a validé à Lomé, son 4e Plan stratégique national (PSN) sur la période 2016-2020, ont rapporté des médias.

Le plan tourne autour de trois axes, notamment l'amplification de la réduction des nouvelles infections à VIH (de 50% dans la population en général), l'accélération de la prise en charge globale avec une réduction de la mortalité à hauteur de 80% d'ici 2020 et l'amélioration de la gouvernance, selon les médias. Un atelier dans ce sens a regroupé des représentants du ministère de la Santé, des comités ministériels de lutte contre le Sida, des partenaires techniques et financiers, des organisations de la société civile et d'autres structures impliquées dans cette lutte, a-t-on indiqué. Ce PSN s'est fixé des orientations stratégiques relatives à des besoins en termes d'offres de services afin d'infléchir durablement l'évolution de l'épidémie du VIH dans le pays. Ce plan qui entend dans les cinq prochaines années avoir une population en bonne santé constitue un cadre programmatique important dans la marche du pays vers les Objectifs de Développement Durable (ODD). Le document est arrimé aux priorités nationales en matière de développement notamment le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et le Plan national de développement sanitaire. Il répond aussi à tous les engagements pris par le pays en matière de lutte contre le VIH en tenant compte de l'aspect genre et des droits humains dans toutes les catégories. Pour le directeur pays de l'ONUSIDA, Christian Mouala, "des progrès ont été réalisés dans la riposte au VIH mais il y a encore des défis". Il a indiqué que le Togo fait partie des pays où des efforts sont visibles durant ces dix dernières années en matière de lutte contre le VIH.

RÉSIDENCE D'ÉCRITURE «PAROLES EN SCÈNE»

30 postulants pour 5 places



L'appel à projet Paroles en scène pour une résidence d'écriture théâtrale et de création expire le vendredi 15 avril. L'équipe chargée de la sélection de cinq textes a, au jour d'aujourd'hui, reçu une trentaine de candidatures.

A une quinzaine de jours de l'expiration de cet appel, initié par le département artistique du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi sous la direction du dramaturge Ziani-Cherif Ayad, les trente textes reçus par l'équipe chargée de leur examen sont pour la plupart signés par des professionnels de l'écriture et/ou du quatrième art. Dans le communiqué transmis à notre rédaction, l'organisateur précise que le jury de parrains de ce projet de résidence : le dramaturge Arezki Mellal, le metteur en scène Ahmed Khoudi et le musicologue Noureddine Saoudi sous la houlette de Ziani-Cherif Ayad, constate que « la grande majorité des candidats est diplômée de l'université et que beaucoup ont déjà écrit des textes ou fait partie d'une troupe de théâtre d'amateurs ». Cela augure une résidence qualitative autour des cinq textes qui seront retenus, durant trois semaines dans les espaces du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi à Alger, à partir du samedi 30 avril. La trentaine de textes comporte des thèmes sociaux, politiques et sur la passion amoureuse. Ils relèvent de divers genres comme le comique, le tragicomique et la tragédie, non sans référents aux éléments de la culture populaire algérienne. D'après les précisions données par l'organisateur de la résidence, leurs auteurs respectifs ont un profil d'écrivain confirmé, sinon dix postulants sont sortants du département de théâtre de l'université d'Oran ou de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle (ISMAS). Le jury a également pris acte de la candidature de six auteures-femmes, il estime que cette proposition est intéressante même si elle demeure « modeste (moins de 25%) en comparaison avec la participation masculine ». Cinq auteurs seront donc sélectionnés, ils auront la possibilité, lors de la première édition de la résidence Paroles en scène, de rédiger un texte dramatique en suivant tout le processus de production, de l'élaboration de leur texte à sa réalisation scénique avec des metteurs en scène et des comédiens professionnels. Durant leur séjour au Théâtre national algérien, ils s'attelleront améliorer le contenu de leur texte, avant de livrer un avant-projet d'une demi-heure de lecture. Durant cette première phase de la session, ils seront encadrés par les « auteurs parrains » de en suivant leurs conseils et leurs recommandations.

Puis, les cinq propositions de texte feront l'objet de deux séances de lecture, animées par des comédiens professionnels sous la direction d'un metteur en scène. Séances qui seront ouvertes au public et suivies de débats. En seconde phase, des metteurs en scène interviendront pour la « mise en espace » de ces projets de pièces. Des répétitions seront alors réalisées sous le regard de l'auteur du projet et de « l'auteur

parrain », avant de procéder à la restitution des travaux en séance publique. La résidence s'achèvera par la mise en place de la production des cinq pièces par des Théâtres régionaux partenaires et du Théâtre national algérien.

Mohamed Rediane

LE FILM DU JOUR

Gabo

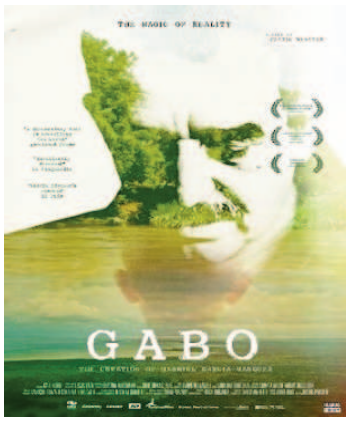
LE DOCUMENTAIRE Gabo de Justin Weber sera projeté, aujourd'hui, jeudi 31 mars, à 17h30, à la Cinémathèque de Béjaïa, inaugurant un cycle de trois jours sur le cinéma colombien, initié par l'association Project heurt's.

Gabo, la magie du réel ou Gabo la création de Gabriel Garcia Marquez, une œuvre (90 minutes, 2014, Espagne) sur le célèbre auteur de Cent ans de solitude.

Gabo surnom affectueux de l'écrivain le lauréat 1982 du prix Nobel de littérature, le partisan de la paix dans son pays entre les guérillas et le gouvernement. Comment cet homme engagé, ce journaliste politique a-t-il grandi dans la pauvreté et la violence du nord de la Colombie ? Comment est-il devenu un auteur mondialement célèbre ? Comment a-t-il conquis le cœur de millions de personnes à travers le monde, toutes classes sociales confondues ? Comment ses œuvres ont-elles changé notre propre perception de la réalité ? Autant de questions dont la réponse est contenue dans ce documentaire. Ses livres, L'amour aux temps du choléra notamment, sont favorablement accueillis par la critique. Connu dans toute l'Amérique latine pour sa sensibilité magique, l'enfant de Macondo, un village loin de tout mais qui est connu aujourd'hui par le monde entier, a également œuvré dans les négociations entre le dirigeant cubain Fidel Castro et le président américain Bill Clinton.

Dans Gabo, nombre de personnalités apportent leur témoignage et livrent leur opinion, entre autres l'ex-président colombien César Gaviria, l'écrivain Juan Gabriel Vásquez. Bonne soirée !

M. R



SORTIR

SYMPHONIE

Concert La symphonie des symphonies de l'orchestre symphonique national sous la direction d'Amine Kouider. Aujourd'hui, jeudi 31 mars. 19h. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi,
Alger.

CLOWN

Spectacle Voyage organisé plus par la Compagnie Manicomics d'Italie. Aujourd'hui, jeudi 31 mars. 19h30. El Mouggar, Alger. Avec Agostino Bossi, Matteo Ghisalberti et Valentino Rossi. Le désir du voyage qui conduit les protagonistes d'un aéroport à une île déserte en rencontrant des animaux étranges et objets bizarres...

CAFE

Café littéraire du Haut commissariat à l'amazighité avec l'auteure et poétesse Anissa Mohammedi autour de son conte Anwa i d agellid n tezgi ? (Qui est le roi de la forêt ?). Participation de Celia Ould Mohand, lauréate de Alhan wa chabab saison 2016. Samedi 02 avril. 14h. Cinéma El Khayyam, Alger.

COM

Com'In Salon de la communication, de l'évènementiel, des arts graphiques et des services. Rendez-vous des professionnels jusqu' au samedi 02 avril.11h. Hôtel Le Méridien & Centre des Conventions, Oran.

JAZZ

Trio Laurent Coulondre en concert. Jeudi 7 avril. 19h30. Institut français d'Alger. Avec Laurent Coulondre : orgue et piano,
Jérémy Bruyère : basse et contrebasse, Martin Wangermée : batterie.

LIGNES

Exposition Lignes & Transparence du peintre Hacene Drici jusqu'au jeudi 7 avril de 11h à 18h. Institut culturel italien d'Alger. Dans un jeu de fini et d'infini, entouré d'espaces lumineux où les couleurs à la fois sobres et violentes deviennent complices de construction et déconstruction, le visiteur se laisse plonger.

PRIX

Concours national pour l'obtention du Prix Ali Maâchi autour du roman, de la poésie, du texte dramaturgique et des arts du cinéma. Ouvert aux candidats de moins de 35 ans, jusqu'au vendredi15 avril. Dépôt de candidatures aux maisons de la culture de chaque wilaya ou au ministère de la Culture. Prix décerné à trois lauréats de chaque discipline, le 8 juin : Journée nationale de l'artiste.

Récompense : Certificat de mérite, 500.000 DA, 300.000 DA et 100.000 DA pour les trois premiers respectivement.

Le chanteur Ali Maachi est exécuté le 8 juin 1958 avec deux de ses compagnons, Djilali Bensotra et Mohamed Djahlene.

ECRITURE

Paroles en scène est une résidence d'écriture théâtrale et de création initiée par le département artistique du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, sous la direction du dramaturge et metteur en scène Ziani-Chérif Ayad. Ouverte à tous les intéressés, seuls cinq candidats seront sélectionnés, Prévue à Alger, elle durera trois semaines, à partir du 30 avril.

Dossier de candidature : Envoyer avant le 15 avril à parolesenscene.alger@gmail.com:

Présenter un synopsis du projet (sujet et histoire de la future pièce) dans un feuillet, un exemple d'une scène (maximum trois feuillets), un CV.

NUMERIQUE

Le designer et infographe Nazim Laksi expose Art numérique jusqu'au lundi 25 avril. Hôtel Sofitel, Alger.

UN BRAQUAGE POUR DES PIÈCES DE 1 ET 2 CENTIMES



UN BIEN maigre butin pour un braquage. Deux individus sont repartis ce samedi d'un supermarché de Villeurbanne, près de Lyon (Rhône), avec des rouleaux de pièces de 1 et 2 centimes, a-t-on appris de source policière, confirmant une information du Progrès.
Les deux malfrats encagoulés et armés d'une arme de poing ont fait irruption dans la matinée au Carrefour Contact de la ville et ont menacé les employés.
Ils sont ensuite allés dans la salle des coffres et se sont servis de rouleaux de pièces. Venus les mains vides, ils se sont emparés du sac à main d'une employée pour transporter leur lourde cargaison, qui ne contenait que de la petite monnaie : des pièces de 1 et 2 centimes.
Le préjudice est estimé à « quelques centaines d'euros », selon la police qui a ouvert une enquête.
Les deux hommes sont actuellement en fuite.

IL RETROUVE SON FAUTEUIL ROULANT GRÂCE À FACEBOOK



IL EST PASSÉ de la colère au soulagement. Thierry Pierre, Nazairien de 54 ans, atteint de la maladie de Charcot (maladie neurologique) depuis plusieurs années, a vécu un dimanche angoissant. Ce jour-là, alors qu'il est dans son jardin pour cueillir des herbes aromatiques, il se rend compte que la porte de son petit cabanon est entrouverte. Il découvre alors qu'une perceuse mais surtout son fauteuil roulant électrique ont été volés, racontent ce mercredi, Presse Océan et Ouest-France. « Ce fauteuil, c'est mes jambes », explique-t-il dans Ouest-France.
Aidé par ses femmes et ses filles, Thierry Pierre, qui a porté plainte, décide de lancer un appel à l'aide sur Facebook. L'avis de recherche se propage très vite sur le réseau social. A tel point que vers 17 h, le jour même du vol, un homme signale qu'il a aperçu un fauteuil à quelques centaines de mètres du domicile de Thierry. Ce dernier se rend sur les lieux et reconnaît son fauteuil roulant électrique, laissé en bon état par les malfaiteurs.

Le saviez-vous

LES PREMIÈRES VOITURES ÉLECTRIQUES ONT ÉTÉ INVENTÉES DANS LES ANNÉES 1830 !



On ne connaît pas exactement qui a été le premier à inventer la voiture électrique, plusieurs inventeurs à cette époque-là ont essayé de concevoir des véhicules électriques et certains ont réussi à le faire.
En 1828, le hongrois Ányos Jedlik a inventé un modèle de voiture à petite échelle alimenté par un moteur électrique qu'il a conçu. Entre 1832 et 1839 (l'année exacte est incertaine), l'écossais Robert Anderson a inventé une voiture à propulsion électrique.
En 1835, une autre voiture électrique à petite échelle a été conçue par le professeur Stratingh de Groningen, Pays-Bas, et construite par son assistant Christopher Becker.
À la même année, Thomas Davenport, un forgeron américain, a lui aussi construit une voiture électrique à petite échelle. Davenport est aussi connu pour être l'inventeur du premier moteur électrique à courant continu utilisable industriellement.

Un médecin généraliste trouve son successeur sur Facebook



LE DOCTEUR PIERRE BLANDEAU va pouvoir prendre sa retraite et dormir tranquille. Après 37 ans de carrière, il a fini par trouver un médecin généraliste pour reprendre son cabinet et les 1.200 patients qu'il a suivis à La Garnache, dans le nord-ouest de la Vendée. Ce, après un an et demi de recherches et un appel inattendu qu'il a lancé sur le réseau social Facebook pour trouver son successeur.
Le message que le praticien poste sur Facebook en mai dernier est partagé près de 10.000 fois par les internautes, émus. Et inquiets : face à la pénurie des médecins généralistes, dont le nombre continue de baisser en France, certains de ces praticiens optent même pour le speed dating pour trouver leur remplaçant.
L'option des réseaux sociaux choisie par ce docteur fait rapidement écho. Les offres affluent dès l'été.
« J'avais entendu parler de Pierre Blandeau par le bouche-à-oreille. J'ai lu son message sur Facebook. Et, un jour, je l'ai vu raconter son histoire à la télé », raconte-t-elle à Ouest France. C'est le déclic : la Nantaise appelle le médecin, avec qui le courant passe et l'affaire est conclue.
Pierre Blandeau, qui accompagne son successeur depuis fin octobre, prendra officiellement sa retraite le 31 décembre prochain.

NON, LE BARON DE LA DROGUE EL CHAPO N'A PAS DÉCLARÉ LA GUERRE À DAESH



LA NOUVELLE a fait le tour du monde. Cette semaine, les médias annonçaient que le narcotrafiquant mexicain Joaquin «El Chapo» Guzman avait envoyé un mail de menaces et injurieux à l'encontre d'Abu Bakr al-Baghdadi, l'un des leaders de Daesh. Ce, après qu'il aurait appris qu'une grosse cargaison de drogue avait été réduite à néant par les djihadistes du groupe terroriste. L'histoire est captivante, certes. Elle est cependant entièrement fausse.
«Vous n'êtes pas des soldats [...] Vous n'êtes rien qu'une bande de petites s***pes. Votre Dieu ne pourra pas vous sauver de la véritable terreur que mes hommes vous feront subir si vous continuez à menacer mes opérations. Mes hommes vont vous détruire», aurait juré le baron, patron du cartel Sinaloa, dont la filière se serait récemment ancrée au Proche-Orient. Ces déclarations au calife de l'organisation de l'Etat islamique ne sont qu'un hoax, énorme.
C'est le Washington Post qui a révélé la supercherie, ce week-end. Le journal américain est remonté jusqu'à la source de ce soi-disant courriel prétendument intercepté puis publié sur le site Cartel Blog cette semaine. En fait, le même texte était déjà paru, fin novembre, sur un autre site, Thug Life Videos, parodique celui-là. Le site Snopes, spécialiste du faux sur le Web, avait alors retrouvé le véritable auteur de ces écrits, purement fictifs. C'est le blogueur Steve Charnock et non le baron El Chapo, qui est à l'origine de cette lettre, «satirique» et voulue comme telle, a-t-il expliqué.

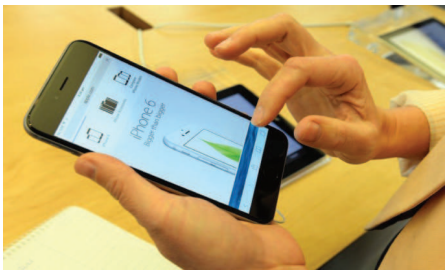
LA RUSSIE VEUT CONSTRUIRE UNE AUTOROUTE RELIANT PARIS À NEW YORK



LE PROJET PARAÎT insensé mais il est pourtant bien réel: Vladimir Iakounine, patron des chemins de fer russes et proche de Vladimir Poutine, souhaite faire construire une autoroute géante de 20.000 km reliant Paris à New York.
Le projet, baptisé Trans-Eurasian Belt Development (TEPR), prévoit de traverser l'Europe de l'Est, la Russie (et donc la Sibérie), l'Alaska, le Canada et enfin le reste des États-Unis. Deux idées sont actuellement à l'étude pour traverser le détroit de Bering, long de 88 kilomètres: un pont ou un tunnel sous-marin. 160 heures (soit environ 7 jours) à une vitesse moyenne de 130 km/h seront nécessaires pour faire le trajet entier.
Le coût de ce projet faramineux est estimé à "plusieurs centaines de milliards". "Mais les retombées économiques seront si immenses qu'elles couvriront largement l'investissement", conclut Vladimir Iakounine, qui a déjà présenté son projet "inter-étatique et inter-civilisationnel" à l'Académie des Sciences de Moscou.

Erreur 53 : la nouvelle crainte des utilisateurs d'iPhone

Le géant américain Apple rend inutilisable les téléphones ayant été réparés chez des constructeurs non officiels. La firme invoque un argument sécuritaire pour justifier une telle mesure



La polémique est partie du Guardian. Vendredi dernier, le journal publiait en effet les témoignages de milliers d'utilisateurs d'iPhone se plaignant d'avoir leur téléphone totalement bloqué après la mise à jour vers IOS 9, affichant une "erreur 53" sur leur écran. Cela concerne uniquement les iPhones ayant un bouton Home équipé du capteur d'empreinte digitale, le Touch ID.

Aucun moyen de revenir en arrière

Toujours selon The Guardian, ce problème intervient chez les utilisateurs ayant fait réparer ce fameux bouton chez un revendeur non agrée par Apple. Lors de la mise à jour ou de la restauration, le système d'exploitation va faire un contrôle du matériel et s'apercevoir que le matériel n'est pas homologué, ce qui va entraîner la paralysie totale de l'appareil.
La firme semble donc faire ici une guerre apparente aux revendeurs non officiels, mais ce n'est pourtant pas toujours simple de trouver un centre de réparation agréé par Apple à proximité. The Guardian révèle d'ailleurs le cas du reporter Antonio Olmos, parti couvrir la crise des migrants en Macédoine. Lors de son reportage, il fait tomber son iPhone, qui se casse. Faute de boutique officielle proche, il doit le faire réparer en urgence dans un magasin local et se retrouve avec la fameuse erreur 53 bloquant totalement son smartphone.
Il n'y a aucun moyen de revenir en arrière pour le client ayant effectué la mise à jour si ce n'est remettre l'ancien bouton Home défectueux, mais encore faut-il toujours avoir en sa possession la dite pièce. Pour l'heure, les seules solutions viables pour débloquer le téléphone semblent être de le ramener au SAV d'Apple pour une réparation officielle ou bien le remplacement pur et simple du terminal. La pilule passe mal chez les utilisateurs, le prix de vente des iPhones 6 et 6+ s'élevant aux alentours de 600 euros.

La communication de la firme fait débat

Face à la polémique naissante, Apple a affirmé que cette erreur 53 était une mesure liée à la sécurité afin d'éviter qu'un capteur d'empreintes digitales falsifié soit installé par un vendeur peu scrupuleux. En soi, l'argument sécuritaire est recevable : un capteur acceptant tous types d'empreintes pourrait être installé, ce qui permettrait à n'importe qui de déverrouiller le téléphone, ou pire encore, d'installer un mouchard qui serait susceptible de porter atteinte aux données personnelles.
Mais ce qui est mis en cause, c'est la communication plus que brumeuse de la firme sur le sujet : aucun avertissement n'a en effet été donné aux nouveaux acquéreurs d'iPhone concernant le risque de blocage du téléphone après une réparation dans une boutique non agréée.
Certains estiment que le géant américain a en quelque sorte "puni" ses utilisateurs infidèles. Pire encore, il aura fallu que le problème sorte dans le Guardian pour qu'Apple communique enfin sur le sujet. Avant cette enquête, les utilisateurs se trouvaient dans l'incompréhension totale.

HALOW, UN NOUVEAU WI-FI POUR LES OBJETS CONNECTÉS

La Wi-Fi Alliance vient de dévoiler un nouveau protocole baptisé Wi-Fi HaLow. Basé sur l'IEEE 802.11ah, il se destine à l'Internet des objets en fonctionnant sur une bande fréquence basse avec une consommation d'énergie réduite. HaLow espère ainsi rivaliser avec les autres technologies sans fil qui occupent aujourd'hui le terrain.
Le Wi-Fi pourrait avantageusement remplacer le Bluetooth et d'autres protocoles de liaison sans fil (Zigbee, Z-Wave…) dans bon nombre d'objets connectés comme les montres et les bracelets d'activité, les installations domotiques des maisons connectées, les caméras de sécurité, les capteurs environnementaux et médicaux, etc.
Le principal frein à son adoption tient au fait qu'il consomme beaucoup plus d'énergie. D'ailleurs, il est souvent recommandé aux possesseurs de smartphones et de tablettes tactiles de désactiver le Wi-Fi lorsqu'ils n'en n'ont pas l'utilité afin de préserver l'autonomie de leur batterie. C'est précisément à cette problématique que répond le Wifi HaLow.
Officialisé à l'occasion du Consumer Electronics Show (CES) qui bat son plein à Las Vegas (États-Unis), il s'agit d'un habillage marketing du protocole IEEE 802.11ah. Le comité de standardisation IEEE 802 (Institute of Electrical and Electronics Engineers 802) travaille depuis 2013 sur ce futur standard qui devrait être finalisé dans le courant de l'année.
Le Wi-Fi HaLow se veut une adaptation de la norme Wi-Fi à l'Internet des objets et en particulier au M2M (machine to machine), la télécommunication automatisée entre des appareils intelligents.

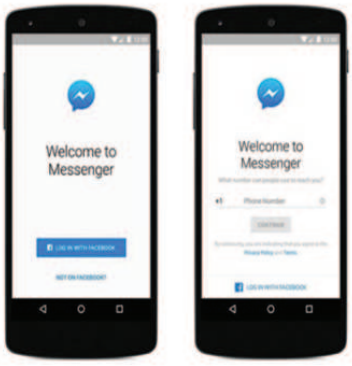
Un concurrent du Bluetooth

Selon la description qu'en donne la Wi-Fi Alliance, HaLow pourra faire tout ce que fait le Bluetooth tout en offrant une portée plus importante pouvant aller jusqu'à un kilomètre (en extérieur) et la possibilité de se connecter nativement en IP, donc sur Internet. L'un des atouts techniques de ce protocole est qu'il fonctionne sur la bande de fréquence de 900 MHz qui fournit une portée et une pénétration plus élevées que le Wi-Fi 2,4 et 5 GHz tout en consommant moins d'énergie. Le signal sera ainsi plus robuste et mieux à même de se propager dans des bâtiments et des environnements urbains denses. Autre avantage clé pour le déploiement d'un réseau d'objets communicants, il peut aussi connecter des milliers d'appareils (jusqu'à 8.191 précisément) sur un seul point d'accès.

Google récompense ses utilisateurs précautionneux à l'occasion de la journéee "Internet sans crainte"



En marge de la journée "Internet sans crainte" (Safer Internet Day) ce mardi 9 février 2016, Google propose pendant trois jours de gagner 2Go supplémentaire sur Drive, son service de stockage dématérialisé tout en sécurisant l'accès à son compte.
L'idée est de récompenser les internautes qui pensent à vérifier leurs paramètres de sécurité. Toute personne disposant d'un compte Google peut ainsi démarrer la "vérification des paramètres de sécurité" afin de pouvoir compléter ses informations de récupération, de vérifier la liste des appareils qui y sont connectés et enfin de vérifier toutes les autorisations liées (vers des applications mobiles par exemple). A l'issu de ce rapide test, l'internaute se voit récompensé : "À l'occasion de la journée de la sécurité sur Internet 2016, nous vous offrons 2Go d'espace de stockage Drive pour vous remercier d'avoir procédé à la vérification de vos paramètres de sécurité". Pour rappel, Google Drive permet de stocker et de partager ses fichiers multimédias (photos, documents, schémas, dessins, enregistrements, vidéos et autres). L'offre gratuite propose 15Go d'espace de stockage, qui peuvent donc facilement passer à 17Go. Un forfait doit être souscrit au-delà de cette limite. À noter que Google propose également un autre espace dans le cloud, Google Photos, spécialement dédié aux photos et qui présente quant à lui l'avantage d'être illimité. Cette offre est valable du 9 au 11 février 2016 et concerne énormément de monde puisque Gmail compte désormais plus de 1 milliard d'utilisateurs actifs dans le monde.

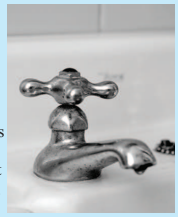


FACEBOOK VEUT INTÉGRER LES SMS DANS SON MESSENGER

Le réseau social teste actuellement l'intégration des SMS dans son application de messagerie instantanée. Les membres pourraient ainsi ne plus avoir à changer d'environnement pour interagir avec leurs contacts.
Cette nouveauté s'effectue sous la forme d'une option à activer. Une mise en forme distinctive, basée sur le bleu, permet aux utilisateurs de différencier dans la boîte de dialogue les messages envoyés en tant que SMS, et les autres. Mais, ceci n'est pas une première pour Facebook, qui proposait à l'origine Messenger comme un client SMS. L'application s'est dédiée au fil du temps à la messagerie instantanée. Fin 2013, le réseau social avait finalement refondu Messenger en utilisant les numéros de téléphone comme outil de contact pour les envois de message.
Dans le même temps, Facebook a annoncé l'arrivée du multi-comptes au sein même de Messenger.

Questions ? Réponses !

HYDROALLERGIE : PEUT-ON ÊTRE ALLERGIQUE À L'EAU ?



Il est possible d'avoir des réactions allergiques au contact de l'eau, mais ce ne sont pas les molécules d'eau qui sont les allergènes, fort heureusement.

Les réactions allergiques dues à l'eau

Le plus souvent, ce que l'on prend pour une allergie à l'eau est en fait une allergie au froid qui se déclenche au contact de l'eau froide, touchée ou bue.

Les autres cas d'hydroallergie sont liés aux substances contenues dans l'eau : minéraux, molécules organiques, microorganismes.

Ces allergies provoquées par le contact de l'eau engendrent des troubles plus ou moins graves, depuis des troubles cutanées (rougeurs, urticaire, prurit…) jusqu'à la perte de connaissance (hydrocution), ce qui peut provoquer la noyade en cas de baignade.

Les cas du prurit et de l'urticaire aquagénique

Deux maladies rares, l'urticaire aquagénique (provoqué par l'eau) et le prurit aquagénique, sont parfois assimilées aux hydroallergies, même si la première n'est pas une allergie. Les origines de ces deux maladies sont peu connues, mais elles se déclenchent au contact de l'eau.

L'urticaire aquagénique se traduit par une éruption de boutons accompagnée de démangeaisons, tandis que le prurit crée des sensations de picotements, de démangeaisons et de brûlures sans trace de lésion au niveau des zones en contact avec l'eau.

SpaceX : un programme spatial très chargé en 2016

Depuis sa première mission commerciale, en juillet 2009, SpaceX a du mal à honorer ses contrats de lancement dans les délais. Mais, à côté de cela, l'entreprise surprend par ses exploits techniques. 2016 n'échappera pas à cette règle avec un nombre invraisemblable de lancements prévus et des performances techniques qui vont émerveiller les passionnés de la conquête de l'espace.



Cette année, SpaceX va devoir la jouer fine. Les conséquences de l'échec du mois de juin, lorsqu'un Falcon 9 a explosé quelques instants après son décollage, se font toujours sentir. Malgré un retour en vol assez rapide du lanceur - deux lancements depuis décembre 2015, dont celui de Jason 3 -, les retards continuent de s'accumuler. Avec quelque 120 satellites à envoyer, SpaceX prévoit d'augmenter la cadence en 2016. Il en va de sa crédibilité. En effet, comment signer de nouveaux contrats si on ne peut honorer ceux précédemment acquis depuis des années ?

Cette montée en puissance, sans précédent pour SpaceX nécessite une adaptation de son outil industriel, car il est prévu une production de 18 lanceurs Falcon 9 v1.2 contre 6 à 8, au cours des années précédentes. L'entreprise travaille également à accélérer le rythme de production des moteurs Merlin. Une nécessité absolue, tant que la récupération de l'étage principal n'est pas au point. À chaque lancement c'est 10 moteurs qui sont consommés et perdus. Neuf pour l'étage principal et un dixième pour l'étage supérieur. Dans ce domaine, l'année devrait être intéressante. Depuis la récupération d'un étage, en décembre 2015, SpaceX semble bien maitriser ce domaine de vol particulier. L'entreprise américaine prévoit d'en récupérer de 6 à 8 cette année et de réutiliser en vol un de ses étages. La date n'a pas été précisée, mais l'évènement devrait avoir lieu dans le courant de l'année 2016.

La version habitée du Falcon 9 à l'essai

À cette contrainte commerciale forte s'ajoute la préparation du premier vol d'essai du Falcon Heavy. Ce lanceur lourd doit permettre à l'entreprise américaine de se porter candidat pour le lancement des satellites les plus lourds de l'U.S. Air Force et concurrencer Arianespace sur le marché des gros satellites de télécommunication. Son premier vol d'essai est prévu en septembre. Il sera lancé depuis le pas de tir 39A du centre spatial Kennedy, d'où de nombreuses navettes et missions du programme Apollo ont été lancées. En effet, la Nasa, qui souhaite transformer le centre spatial Kennedy pour en faire un port spatial destiné à des activités à la fois gouvernementales et commerciales, a loué le site à SpaceX qui utilise déjà d'autres pas de tir de la Nasa à Vandenberg, en Californie, et Cap Canaveral, en Floride

Autre évènement majeur de l'année, l'impressionnant essai en vol d'éjection d'urgence de la capsule Dragon V2 qui sera utilisée pour transporter des équipages à destination de la Station spatiale internationale.

Si les capsules Soyouz utilisent une tour d'éjection pour s'extraire du lanceur, SpaceX a opté pour un système de sauvetage de type pousseur. Jamais utilisé aujourd'hui, il consiste en une série de huit moteurs SuperDraco répartis autour de la capsule. Cela permet d'éloigner très rapidement le compartiment du lanceur en cas de problème, que ce soit sur le pas de tir ou pendant la phase d'ascension. Chacun de ces moteurs produit une poussée de 6.800 kg. D'après SpaceX, ce système pourrait fonctionner jusqu'à la mise sur orbite, soit dix minutes après le décollage. Après un premier essai en mai 2015, réalisé depuis le sol, le prochain sera réalisé en vol avec un vrai lanceur ! Il consistera à simuler un scénario d'extraction d'urgence de la capsule pendant la phase d'ascension du Falcon 9, environ une minute après le décollage là où la pression aérodynamique est à son maximum. Cet essai sera suivi en 2017 de deux vols de démonstration à destination du complexe orbital. Le premier sans équipage et le second avec des astronautes à bord. Débutera ensuite le service commercial contracté auprès de la Nasa.

Un grand pas en avant vers un séquençage ultra-rapide de l'ADN

Aurélien Bancaud, chercheur au CNRS à Toulouse, a inventé un procédé permettant de séparer plus rapidement des molécules d'ADN. La simplification de cette étape de l'analyse, réalisée sur une puce, permettrait un séquençage plus rapide et pourrait servir à la criminologie ou au dépistage de cancers.

Ce 1er février 2016, Aurélien Bancaud, chercheur au laboratoire Laas (Laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes) a reçu le prix d'instrumentation de la société française de chimie. Sa découverte : une méthode révolutionnaire de séparation des fragments d'ADN qui permet de réduire à 10 mn un travail qui prend généralement plusieurs heures.

La séparation de l'ADN, qui n'est pas le séquençage, est souvent utilisée en biologie moléculaire pour identifier des fragments particuliers. Pour séparer des séquences, les chercheurs réalisent habituellement une électrophorèse avec un gel d'agarose : soumis à un champ électrique, les fragments d'ADN les plus petits migrent le plus vite, d'où leur séparation en fonction de leur taille. Cependant, cette technique est longue et, peu sensible, elle nécessite des quantités suffisantes d'ADN. La résolution pour de grosses molécules d'ADN (par exemple 40 à 50 kb) est limitée.

L'innovation d'Aurélien Bancaud, qui porte le nom de « MicroLAS » ou µLAS, permet de s'affranchir du gel d'agarose. Le champ électrique est appliqué sur un ADN déposé sur une puce, et non dans une matrice. La puce contient des petits circuits de fluides sur du silicium. L'ADN s'écoule sur la puce et un courant électrique permet la séparation. Grâce à cette méthode, la préparation, la séparation et la détection de bandes d'ADN se font en une seule étape et donc en un temps record : l'ADN pourrait être ainsi caractérisé en 10 mn seulement !



Un gain de temps pour de nombreuses applications médicales Dans une dépêche Reuters, le chercheur explique : « La méthode MicroLAS que j'ai mise au point n'utilise pas de matrice en gel : on fait passer directement le champ électrique dans l'ADN déposé non plus sur du gel mais sur une petite puce, semblable à une puce d'ordinateur ». Ces puces étant particulièrement sensibles, cette technique ne nécessitera pas de grandes quantités d'ADN. Aurélien Bancaud aurait d'ailleurs fait cette découverte un peu par hasard, en voulant ralentir un écoulement de produit dans un ADN avec un champ électrique : « On a alors vu que ce champ électrique séparait l'ADN, sans besoin de matrice », explique-t-il sur le site lemonde.fr.

Le projet MicroLAS a été accompagné par Toulouse Tech Transfer ; il a donné lieu à un dépôt de brevet et un accord de licence a été signé avec la société Picometrics Technologies. L'entreprise basée à Labège, près de Toulouse, va mettre au point un appareil pour séparer et concentrer des échantillons biologiques en un temps réduit.

Cette recherche pourra alors aboutir à de nombreuses avancées, par exemple pour détecter un ADN cancéreux avec moins de matériel génétique et donc un diagnostic plus rapide. La technologie MicroLAS pourrait accélérer l'analyse des ADN dans différents domaines, y compris en criminologie.

Votre voiture électrique chargée en 15 mn avec d'astucieuses batteries

La voiture électrique semble faire de plus en plus d'adeptes. Pourtant, la question de l'autonomie constitue toujours un frein au déploiement de ce type de véhicules. Grâce à un projet mené par des chercheurs de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, en Suisse, il sera peut-être bientôt possible de faire le plein d'électricité aussi rapidement que le plein d'essence.

En France, les immatriculations de voitures particulières électriques ont progressé de quelque 62 % entre 2014 et 2015, selon les chiffres de l'Association pour l'avenir du véhicule électro-mobile. Pour amplifier davantage l'essor de la voiture électrique, il faudra que celle-ci gagne en autonomie. Partout dans le monde, ingénieurs et chercheurs travaillent à améliorer les performances des batteries. Ceux de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), en Suisse, ont choisi de s'intéresser à un autre aspect du problème : celui du temps de charge des batteries. Ils proposent ainsi, grâce à un système dit de stockage intermédiaire, de charger la batterie d'un véhicule électrique en seulement 15 minutes.

Les batteries ont sans conteste déjà fait des progrès de stockage importants. Il y a quelques mois, Elon Musk, le PDG de la société Tesla Motors, grand constructeur de voitures électriques, estimait ainsi que d'ici 2020, l'autonomie de ses véhicules pourrait dépasser les 1.000 kilomètres. Si pareille promesse pourrait décider bon nombre d'utilisateurs potentiels à franchir le pas, c'est le réseau électrique qui risquerait de ne pas résister. Comment supportera-t-il la charge simultanée de milliers de véhicules ? C'est la question que se sont posée les chercheurs de l'EPFL.

Selon eux, l'une des principales difficultés liées aux voitures électriques est le temps de recharge. Pour vous faire une idée de l'ampleur du problème, imaginez qu'il faut environ 1 mn 30 pour faire le plein du réservoir d'une voiture diesel. Un plein qui permet ensuite de rouler 1.000 kilomètres. En 1 mn 30, la charge de la batterie d'une voiture électrique ne lui apporterait pas plus de 6 kilomètres d'autonomie ! Pour charger plus vite, c'est simple – sur le papier du moins –, il faut augmenter la puissance d'entrée, au risque de faire tomber le réseau électrique.



Un stockage intermédiaire pour une charge ultrarapide

Les chercheurs de l'EPFL ont inventé un système de stockage intermédiaire. De quoi découpler les stations de recharge du réseau tout en garantissant une rapidité d'exécution inégalée. Concrètement, ce stockage d'électricité est constitué d'une batterie lithium-fer de la taille d'un conteneur maritime. Cette batterie s'alimente en continu et à petite puissance sur le réseau. Lorsqu'arrive une voiture électrique, c'est cette batterie tampon qui fournit, sur le champ et sans avoir à solliciter le réseau, la puissance indispensable à une charge ultrarapide.

Le démonstrateur, construit par l'équipe de l'EPFL et ses partenaires, prend la forme d'une remorque transportant la batterie tampon. Celle-ci se charge sur le réseau basse tension et est capable de fournir, dans le quart d'heure, les 20 à 30 kWh nécessaires à la charge d'une batterie de voiture électrique standard. Selon le coordinateur de l'équipe, il reste encore une belle marge de progression.

Avec l'essor du véhicule électrique, toutes nos habitudes risquent de se trouver bouleversées. Par le passé, les pompistes évaluaient la taille de leurs citernes en fonction de diverses données. Dans le futur, ils devront peut-être estimer la taille de leur stockage tampon en fonction des statistiques du trafic, de l'estimation du nombre de véhicules électriques, de la capacité de charge des batteries, etc. Les simulations réalisées par les chercheurs de l'EPFL montrent ainsi qu'une station qui assurerait la recharge rapide de 200 véhicules par jour aurait besoin d'une capacité de stockage intermédiaire de 2,2 MWh. C'est le même ordre de grandeur que l'énergie consommée par un foyer… en un an ! Cependant, en volume, cela correspond « seulement » à quelque quatre conteneurs maritimes.

Une « tour Eiffel », en fait un fumeur noir, vue en 3D à 1.700 m de fond

Une superbe image, tridimensionnelle et interactive, montre l'un de ces fumeurs noirs, au milieu de l'océan Atlantique, d'où sort une eau chauffée à 350 °C. Fière de ce travail remarquable qui réunit 4.600 photographies prises par un ROV autour d'un observatoire sous-marin permanent, l'Ifremer a baptisé cette construction naturelle « tour Eiffel ». Mais elle n'est pas qu'une œuvre esthétique, c'est un outil de travail précieux, comme nous l'explique la biologiste Marjolaine Matabos, qui étudie ces communautés très mal connues vivant en deçà de la lumière.

L'image qui ouvre cet article est belle, mais pour en comprendre la saveur, il faut aller sur le site de l'Ifremer voir la reconstruction en 3D de ce fumeur appelé « tour Eiffel » et qui fait partie du site volcanique Lucky Strike. Situé sur la dorsale médio-atlantique, au sud-ouest des Açores, par 1.700 m de profondeur, il rassemble une vingtaine de fumeurs noirs sur plusieurs kilomètres. La « tour Eiffel » est l'un d'eux. Un tel édifice hydrothermal se forme là où ressort une eau de mer qui, dans le sous-sol, s'est chauffée et chargée en minéraux variés. La source hydrothermale de la « tour Eiffel » exsude de l'eau à 350 °C.

C'est une « oasis du fond des mers », comme le disait l'océanographe Lucien Laubier, parce que des communautés d'animaux et de micro-organismes prolifèrent à proximité de ces cheminées qu'aucune lumière n'atteint. En 1977, pour la première fois, les occupants du petit sous-marin Alvin découvraient une faune invraisemblable, avec des grandes moules et des vers géants par 2.500 m sur la dorsale des Galapagos. Depuis, ces fumeurs noirs intéressent autant les biologistes que les géologues, lesquels étudient en direct les mouvements de plaques tectoniques et même, dans l'Atlantique, la formation du plancher océanique. Ils passionnent aussi les exobiologistes, qui y voient la possibilité que la vie puisse exister dans des océans enfouis sous la glace, comme celui d'Europe, satellite de Jupiter. D'autres y voient le lieu de l'apparition de la vie terrestre.

La tour Eiffel filmée par un ROV

Depuis 2010, les campagnes MomarSat (Momar pour Monitoring the Mid-Atlantic Ridge, « suivi de la ride médio-atlantique ») vont régulièrement sur la zone, une fois tous les ans ou tous les deux ans, avec un grand navire de l'Ifremer, le Pourquoi pas ?. En 2014, nous relations la mission Bicose, qui, à partir de ce navire, a étudié les grands fonds et, justement, les sources hydrothermales, fumeurs noirs notamment. Pour qui voudrait comprendre comment se passe une campagne de ce genre, il faut lire le reportage effectué par Klervi L'Hostis, une journaliste de Science Ouest, qui a embarqué en 2014. Sur le navire, les scientifiques de différents domaines multiplient les expériences de toutes sortes, et côtoient un collègue robotisé : Victor 6000, petit sous-marin téléguidé, ou ROV (Remotely Operated Vehicle), relié par un câble au bateau.C'est lui qui a filmé les images ayant servi à reconstruire l'image 3D de la « tour Eiffel ». La formation, d'une douzaine de mètres de hauteur pour une vingtaine en largeur, est ainsi vue en entier, avec tous ses reliefs, et une résolution qui atteint par endroits le millimètre. L'Ifremer explique qu'il ne s'agit pas d'une simple addition de photographies. Le ROV, qui n'a utilisé qu'une caméra, a dû suivre une trajectoire très précise autour de cette cheminée, et chaque vue a été traitée pour compenser les variations de luminosité le long du parcours.

Le réseau EMSO : des observatoires installés en permanence au fond de l'océan

« Cette vue en 3D est très importante, car elle donne une vision précise du relief, alors que les images 2D déforment tout. » Marjolaine Matabos, du laboratoire Environnement profond, sera l'un des utilisateurs de cette reconstruction. Elle est écologiste et suit les communautés de ces sites. La « tour Eiffel » est en fait surveillée toute l'année, grâce à un observatoire automatique et permanent installé au fond et qui fait partie du réseau EMSO (European Multidiciplinary Subsea Observatory). D'un système central, le « nœud », partent des câbles reliés à différents instruments. Il les alimente grâce à ses batteries et en recueille les données. Celles qui ne sont pas trop lourdes (en octets), sont expédiées à une bouée en surface par une liaison acoustique et, de là, transmises par satellite.

Mais certaines données ne passent pas. « Nous utilisons une caméra du système Tempo, qui filme régulièrement une zone d'environ un mètre carré » explique-t-elle. Trop lourdes pour la liaison acoustique, ces données sont stockées sur place et récupérées par le bateau lors d'une campagne. À cette occasion, Victor 6000 tourne autour de la « tour Eiffel », filme et réalise des prélèvements. « Beaucoup d'organismes peuvent survivre en surface malgré la différence de pression, les crevettes en particulier » souligne-t-elle. L'an prochain, le site sera mieux instrumenté, avec des capteurs de température tous les 50 cm.

Les oasis du fond des mers, encore bien mal connues

Même si leur découverte remonte à près de 40 ans, ces communautés sont très mal connues. On sait qu'elles vivent grâce à l'énergie chimique tirée des molécules sortant des sources hydrothermales, mais on ne sait que peu de choses sur la vie de ces organismes ni sur l'équilibre de ces écosystèmes. Le milieu est difficile : il faut trouver sa place entre les 350 °C de la source et les 4 °C de l'eau alentour. Cette bulle chaude ne s'étend guère qu'à une dizaine de mètres de la source, avec « des gradients de températures et de composition chimique qui jouent parfois sur quelques centimètres ».

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Anniversaire



Le 13/03/2013 notre petite et adorable princesse

AFETTOUCHE Nessrine

A soufflé sa 3ème bougie.

En cet heureux événement son papa Samir et sa maman Farida te souhaitent un joyeux anniversaire pleine de joie, de bonheur et beaucoup de réussite Incha Allah

Happy berth day Nessrine

تعـزية



ببالغ الحزن والأسى تلقينا نحن السيد **بلوط حسين** رئيس اللجنة الوطنية للصيد البحري وعضو مجلس وطني نبأ وفاة السيد المغفور له "**بومود عبد الرزاق**" وهذه الفاجعة المؤلمة تتقدم اللجنة الوطنية للصيد البحري بتعازيها الحارة لعائلة بومود محمد سكيكدة. راجين من المولى أن يتغمده برحمته وأن يجعل قبره روضة من رياض الجنة ويسكنه فسيح جنانه مع الأنبياء والمصدقين ويلهم ذويه الصبر والسلوان.

"إن لله وإن إليه راجعون"

Pensée



Cela fait 365 jours jour pour jour que nous a quitte notre cher père et grand père

ABED EL AZZIZ RAHIL

laissant derrière lui un immense vide que personne ne pourra combler. Ta bonté ta générosité et ton amour pour tes proches ont fait de toi un père extraordinaire en cette douloureuse occasion **tes enfants,** toute la famille **AZZIZ** et tous tes proches prient tous ceux et celles qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire.

Que DIEU le tout puissant t'accueille en son vaste paradis

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n° 91/254 du 27/07/1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession, institué par l'article 39 de la loi n° 90/25 du 18/11/1991 portant orientation foncière, Monsieur **BELAID Djamel**, né le 26/03/1972 à Amizour, fils de Saadi et de KERNOU Tassadit, demeurant au village BOUMERAOU , Amizour , a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'une parcelle de terrain, d'une superficie de **400.00m²,** sise au lieu dit « TAKERABT » village AADJROUD , Commune d'Amizour et délimitée comme suit :

Au Nord : propriétés de MM. MERKHOF AKLI et BENSGHIR Abdellah.
AU Sud : Chemin ce Willaya 158 et propriété de M. BENSIDHOM Tahar.
A L'EST : propriétés de MM.MERKHOF AKLI et BENSIDHOM Tahar.
A L'Ouest : Chemin ce Wilaya 158 et propriété de M. BOUCHETOUT Mouloud.

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement du dit certificat de possession, est priée de saisir le Président de l'A.P.C d'Amizour, par écrit, dans un délai de deux (2) mois à compter de la date de sa parution dans un quotidien national

Ref 031/16

Appel pour assistance à un enfant malade

Une mère désespérée appelle toute âme charitable de lui venir en aide afin que son fils puisse effectuer une intervention chirurgicale à l'étranger dans les plus brefs délais et dont le montant total est faramineux.
Cet enfant est atteint d'un handicap à 100%, il est également asthmatique et déficitaire en hormones et doit aussi avoir une bonne quantité de couches 3e âge à changer plusieurs fois dans la journée.
Quoi qu'il en soit, sa maman possède tous les documents nécessaires qui démontrent la véracité de ses dires.
Toute personne désirant aider cette maman, peut appeler le numéro suivant.

05 52 42 63 00

Dieu vous le rendra !

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**

Que Dieu récompensera les bienfaiteurs, Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Vend appart F3 71m2 avec acte, 1er étage aux Bananiers Bab Ezzouar.

Tel : 0552 41 71 29 / 0790 50 68 40

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les effets nefastes de la "chicha"



La pipe à eau ou la chicha, est un mode de tabagisme, venue des pays d'Orient, aromatisé, chauffé par du charbon, permet de fumer du tabac. Les fumeurs de narguilé, semblent avoir trouvé un charme à cette forme de tabagisme, sans avoir connaître ses effets nocifs.

La chicha : est une élément toxique

Les scientifiques ont montré que la composition du tabac pour narguilé, contient de goudron et de nicotine que dans 10 cigarettes.
Et pour un fumeur passif, rester à coté d'un narguilé pendant une heure équivaut à fumer 6 à 8 cigarettes.

La Chicha : contre l'hygiène

De plus, les conditions pour fumer ne sont pas des plus hygiéniques.
La chicha est une source qui permet la transmission de maladies, si on fume tous sur le même embout
Certains pays entrainent des loi anti tabac, certains lois interdisent, de consommer du tabac dans les lieux publics
mais cela n'empêchera pas la consommation privée. Mais consommer en étant informer des risques, après tout c'est vous qui voyez ! Cependant il faut rappeler que le tabac est responsable de 90% des cancers du poumon ainsi qu'un élément essentiel pour détruire la beauté de votre peau.



Type de peau

LA PEAU SÈCHE: Peau le plus souvent fine et belle, sans pores dilatés, elle est source de tiraillement et d'inconfort. Les raisons de la sécheresse cutanée sont multiples. La couche cornée manque d'eau, le film hydrolipidique situé à la surface est trop fin et ne protège plus la peau, le sébum vient à manquer…

LA PEAU GRASSE : Son grain est plus épais, les pores sont dilatés et l'aspect général de la peau est terne, gras et luisant. Ce type de peau est propice aux boutons et aux points noirs et l'excès de sébum permanent provoque à long terme un épaississement de la couche cornée. Cette peau peut à la fois être grasse et manquer d'eau, c'est-à-dire être déshydratée.

LA PEAU MIXTE : Sèche là où les glandes sébacées sont rares (tempes, pommettes et maxillaires), elle devient grasse sur l'axe médian du visage (front, nez, et menton). Il est alors difficile de choisir ses cosmétiques.

LA PEAU SENSIBLE : 20 % des femmes ont un vrai problème de peau sensible et 40 % connaissent fréquemment tiraillements et inconfort. Sèches, grasses ou mixtes, toutes les peaux peuvent être sensibles. Cela se traduit par des rougeurs intempestives, des sensations de picotements et de brûlures.

CONSEILS CONTRE LES MYCOSES



Les mycoses: Sont des champignons qui on le trouve entre les orteils, sur les ongles , dans les plis de la peau.
Conseils contre les mycoses de la peau et des ongles :
- séchez soigneusement tout le corps : les bras, le cou, les aisselles, l'intérieur des cuisses, entre les orteils...
- utilisez votre propre serviettes, les mycoses sont contagieuses
- le linge doit passer en machine à 60°.
-désinfectez le coupe-ongles ou les ciseaux avec l'alcool à 70°.
- nettoyez, chaque jour, le sol de votre salle de bains avec l'eau de Javel, et votre tapis de bains régulièrement en machine.
- choisissez un savon doux au pH neutre et des produits d'hygiène intime spécifiques.
- évitez Les douches vaginales, elles déséquilibrent la flore intérieure.
- Utilisez du papier toilette non parfumé et essuyez-vous d'avant en arrière (de la vulve vers l'anus) et non l'inverse.
- changez régulièrement de protection pendant les règles.
-changez et lavez quotidiennement vos sous-vêtements à 60°.

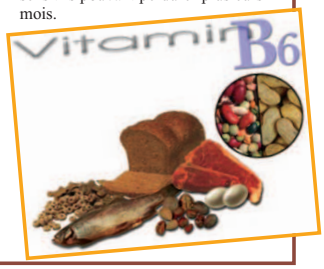
lutter contre l'excès de cholestérol



Contre l'excès de cholestérol, dans un premier temps il faut opter pour une alimentation méditerranéenne : viande maigre, poissons gras (saumon, thon, maquereau, sardine….), fruits, légumes, céréales complètes, huile d'olive et ou Colza et faire 30 minutes d'exercice par jour.

VITAMINE B6 :

On la trouve principalement dans la levure de bière et les germes de céréales, la viande, les abats, le poisson, les produits laitiers, le jaune d'œuf, les légumes verts et les fruits.
Sa carence est rarement d'origine alimentaire. Elle est plus souvent due à des médicaments (INH, hydralazine ; D pénicillamine).
Le besoin en vitamine B6 est accru par la grossesse, les œstraux-progestatifs et les régimes riches en protides, l'alcool.
A noter que cette vitamine réduit l'effet de certains médicaments antiparkinsoniens.
La symptomatologie carentielle se traduit par une dermite séborrhéique (peau grasse, irritée), une inflammation de la langue. On trouve aussi de la dépression, de la fatigue, des convulsions, des anémies.
Le surdosage engendre des troubles sensitifs pouvant perdurer plusieurs mois.



ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

comment concerver le café le plus longtemps possible?

Le café, moulu ou en grains, perd vite de son arôme s'il n'est pas conservé selon certaines règles.
Pour conserver tout l'arôme et le goût de votre café, versez-le dans une boîte métallique ou en plastique (mais qui ne doit pas être transparente) et de préférence dans votre réfrigérateur.

Nettoyer la semelle du fer à repasser

La semelle du fer à repasser s'encrasse vite, et laisse des traces sur les tissus.
Pour faire disparaitre ces traces:
■ Humidifier un linge
■ Saupoudrer le linge humidifié de sel fin afin de former une pâte
■ Frotter la semelle du feravec le linge.
■ Finir en passant un coton ou une eponge trempé de vinaigre blanc qui effacera les dernieres saletés.

Comment enlever l'acidité dans vos sauces tomates

Pour enlever l'acidité dans vos sauces tomates, ajouter 1/4 c. thé de bicarbonate de soude(soda à pâte) à la sauce pendant la cuisson.

Traces de calcaire sur les faiences

Pour enlever une tâche de calcaire sur les faiences:
■ Utiliser du vinaigre blanc pur.
■ Si la tâche de calcaire resiste, faire chauffer le vinaigre.
■Pour l'entretien, utiliser une pâte faite de bicarbonate de soude et de vinaigre, laisser agir puis essuyer et rincer.

Riz gratiné aux légumes

Ingrédients :

■ 250g de riz
■ 1 sachet de safran
■ 1 tête d'ail
■ 1/4 cuillère à café de poivre noir
■ 1/2 cuillère à café de sel
■ 300g de viande hachée
■ 2 carottes coupées en dés
■ 100g de petits pois
■ 1 poivron coupé en dés
■ 1/2 bouquet de persil
■ 50g de beurre
■ 2 cuillères à soupe d'huile

Préparation :

■ Préparer la Dersa : piler l'ail avec le sel et le poivre noir et réservez.
■ Dans une casserole, faire bouillir l'eau, le sel et 2 cuillères à soupe d'huile. Ajouter le safran, remettre à bouillir puis verser le riz et laisser cuire pendant 20 minutes. Égoutter ensuite ce dernier et laisser à part.
■ Dans un plat beurré, verser le riz, mettre la carotte coupée en dés, ainsi que la viande hachée, les petits pois, le poivron coupé en dès, le persil coupé, le beurre, la Dersa, mélangez le tout puis ajouter un verre d'eau.
■ Enfourner à four moyen jusqu'à ce que la sauce soit complètement absorbée.



M'hanecha

Ingrédients :

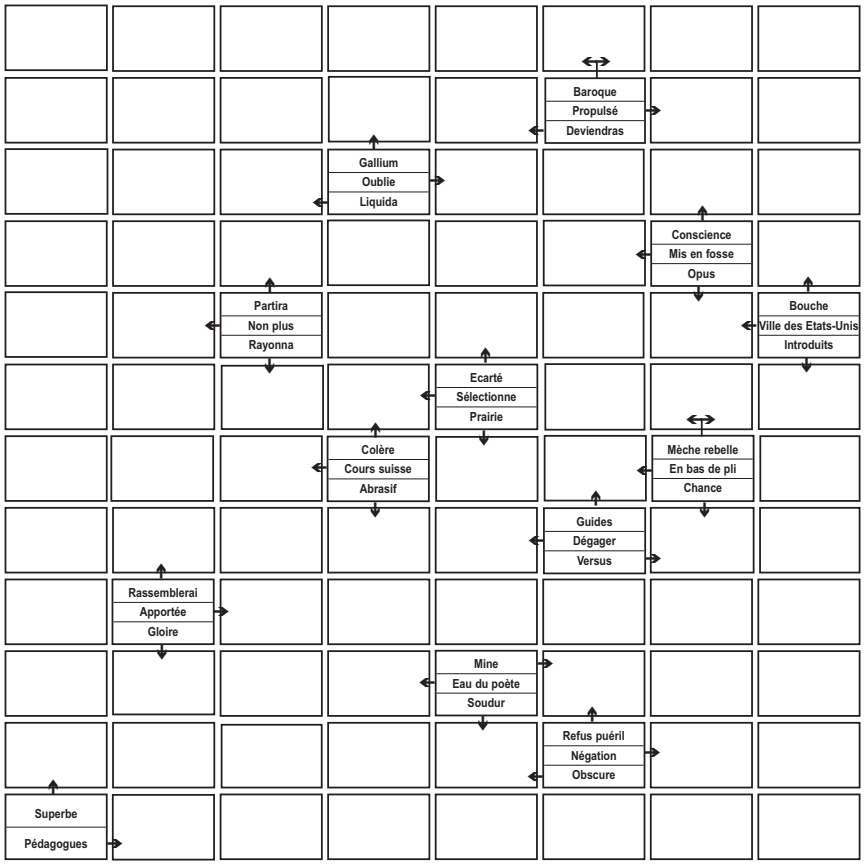
■ 21 feuilles de malsouka
■ 250 g de poudre d'amande
■ 500 g de sucre préparé en sirop
■ 125 g de beurre

Préparation :

■ Mettre sur la table ou le marbre 3 feuilles de pâtes en faisant chevaucher l'une sur l'autre.
■ Verser en un tas continu la poudre d'amande, retourner le bord des feuilles de pâte sur la poudre continué à rouler afin d'obtenir un rouleau. Enrouler ce rouleau en spirale, reprendre la même opération et racoler les bouts des rouleaux, agrandir la spirale ainsi de suite jusqu'à épuisement de la pâte en prenant à la fin 4 feuilles à la fois au lieu de 3 et enfin 5 feuilles poser le serpentin obtenu dans un plateau beurré. Avec le beurre restant le parsemer de petits tas, faire cuire à four doux, retirer du four, laisser refroidir mettre dans une assiette à gâteau.
■ Saupoudre quelques amandes et servir.



Mots fléchés n° 1434



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1433

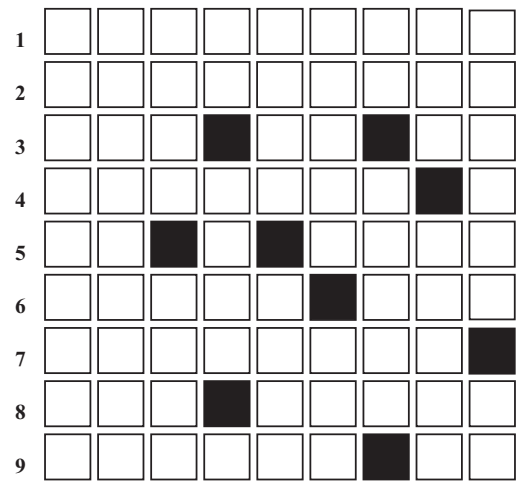
Horizontalement

PREVALUS
LAPAS - NA
AFIN - GIN
TIENNE - G
ES - AILE -
STRIE - RD
FOUS - ANE
OLE - ARES
RALAIT - I
M - LIE - GR
ETES - CLE
SA - ECRUS

Verticalement

PLATESFORMES
RAFISTOLA - TA
EPIE - RUELLE -
VANNAIS - AISE
AS - NIE - AIE - C
L - GEL - ART - CR
UNI - ERNE - GLU
SANG - DESIRES

Mots croisés 9/9 n° 1434



HORIZONTALEMENT

1. Privais de lucidité - 2. Condamnaient à l'enfer - 3. Existence - Règle de dessin - Alternative - 4. Epela - 5. Note de musique - Vénéra - 6. Grande famille - Appel du large - 7. Fleuve de Russie - 8. Puissant explosif - Autrefois - 9. Ecimer - Branché.

VERTICALEMENT

1. Infortune - 2. Sans succès - 3. Coureur australien - Pilastre cornier - 4. Chiffre - Etat d'Afrique - 5. Avarié - Dévidoir à soie - 6. Attachera - Devant le prince - 7. Ministère court - Riches - 8. Déesse marine - Ranci - 9. Dômes pleins - Parfois pronom.

SOLUTION N° 1433

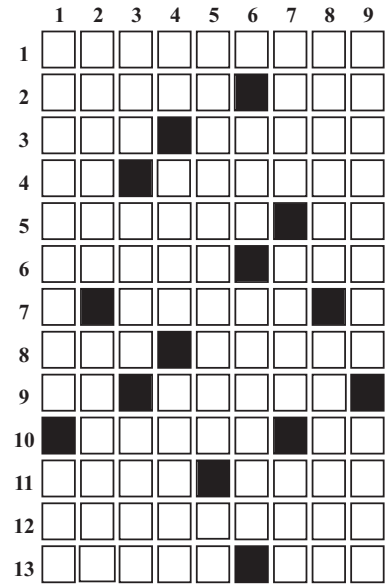
HORIZONTALEMENT

OFFENSIVE
ROULETTES
GRIL - RETS
AM - ELIMEE
NAUSEE - RN
ITS - GENA -
SIENS - UNS
MORE - VICE
ENA - HATES

VERTICALEMENT

ORGANISME
FORMATION
FUI - USERA
ELLES - NE -
NE - LEGS - H
STRIEE - VA
ITEM - NUIT
VETERANCE
ESSEN - SES

Mots croisés 9/13 n° 1434



HORIZONTALEMENT

1. Relancer - 2. A ses deux bacs - Une grecque - 3. Eau-de-vie de grain - Acides - 4. Note de musique - Joyeuse fête - 5. Imaginant - Indication de lieu - 6. Gémit - Il peut être culinaire - 7. Exécuteras - 8. Règles de travail - Nommé - 9. Respires - Défauts - 10. Employé de bureau - La sienne - 11. Ensemble homogène - Tournoi - 12. Maladie contagieuse - 13. Planète du système solaire - Base de lancement.

VERTICALEMENT

1. Rend - A la bonne heure - 2. Pas recherchée - Ote l'eau - 3. Ville française - Sémillants - Etrangler - 4. Pour montrer du doigt - Feuille séchée - Couvrir - 5. Routine - Largeur de tapissier - 6. Démonstratif - Il vous fait tourner la tête - 7. Asticots - Vaste territoire - Récipient de terre - 8. Couper la cime - Porté violemment - 9. Agaçantes - Baie.

SOLUTION N° 1433

HORIZONTALEMENT

REETUDIER
ESPERANTO
SCALA - NET
PARENTES - ILS - URE - G
RE - OSE - DE
ESSE - MAIN
E - AUBAINE
- LOVE - RER
DIURNE - TE
RALE - TETU
UNE - SAPES
STERILISE

VERTICALEMENT

RESPIREE - DRUS
ESCALES - LIANT
EPARS - SAOULEE
TELE - ŒUVRE - R
URANUS - BEN - SI
DA - TREMA - ETAL
INNEE - AIR - EPI
ETES - DINETTES
ROT - GENEREUSE

SODUKU 163

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

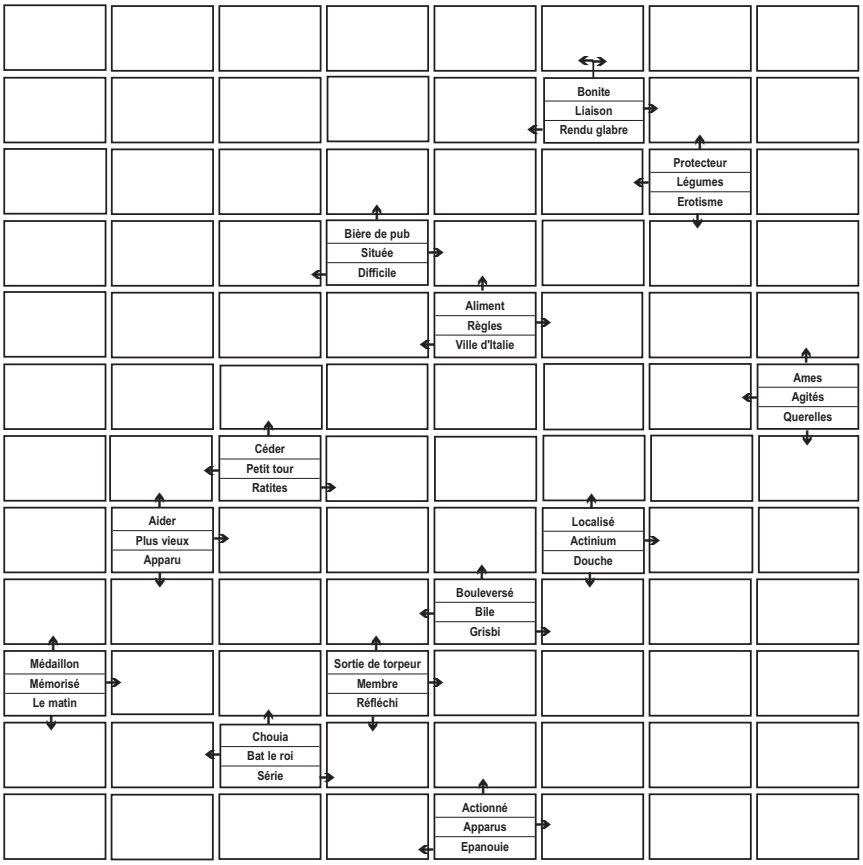
4					1		6	
		3		9			8	
1	6				7	5		
			6			4		8
8	7			2				3
		5	8				2	
		8	7		2		1	6
	1						4	
6				5		2		



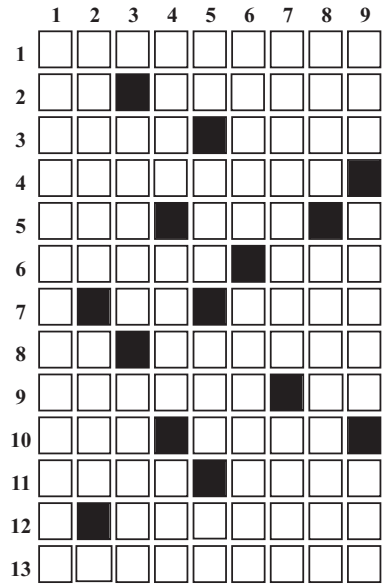
SOLUTIONS

6	2	9	1	7	8	3	4	5
1	8	7	3	4	5	9	6	2
5	3	4	2	6	9	7	8	1
7	9	8	5	2	6	1	3	4
2	1	6	8	3	4	5	7	9
4	5	3	9	1	7	6	2	8
9	4	5	7	8	3	2	1	6
8	7	1	6	5	2	4	9	3
3	6	2	4	9	1	8	5	7

Mots fléchés n° 1436



Mots croisés 9/13 n° 1436



HORIZONTALEMENT

1. Monnaies romaines - 2. Pour do - Pris illégalement - 3. Pose sur un plateau - Arbrisseau à bois dur - 4. Tire en longueur - 5. Métro français - Le premier levé - 6. Gris jaunâtre - Période de la vie - 7. Sortie de gosse - Anciennes pièces - 8. Au bas d'une lettre - Mises par écrit - 9. Coupe court - Eu le pouvoir - 10. Il se rouille facilement - Petit déluré - 11. Thème - Fête chrétienne - 12. Tourmente - 13. Artisans en menuiserie.

VERTICALEMENT

1. Gain très élevé - 2. Ecourtée - Coin perdu - 3. Oiseau des îles Canaris - Ligne d'intersection - 4. Exécuter - Bande de malfaiteurs - Taupe - 5. Sur un bristol - Créée - Pas dans le coup - Montré sa glotte - 6. Pierre précieuse - Fermés - 7. Arthropode - Entièrement - 8. Surveillé étroitement - Corset - 9. A lui - Ne manquant pas de fondement - Préposition de proximité.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1435

Horizontalement

PREMIERE
LAME - TUS
ATELE - ES
SIRENE - A
TOI - VRAI
RN - DIEU -
ONDEE - TE
NEUF - ART
N - PINCER
ETE - OR - O
SIRE - EPI
- FAUSSAT

Verticalement

PLASTRONNES -
RATIONNE - TIF
EMERI - DUPERA
MELE - DEFI - EU
I - ENVIE - NO - S
ET - ERE - ACRES
RUE - AUTRE - PA
ESSAI - ETROIT

SOLUTION N° 1435

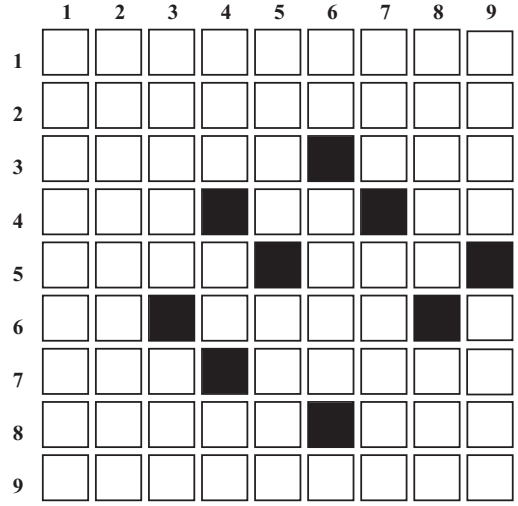
HORIZONTALEMENT

EJECTABLE
NARRE - AUX
SIRE - ASTI
ELEVEES - L
IL - ECRIN
GIT - IENA -
N - RAME - ST
EVITE - FAR
ME - TENU - I
ETAI - OMIS
NOBLEMENT
T - EAU - UNE
SUR - XERES

VERTICALEMENT

ENSEIGNE-
MENTS
JAILLI - VETO -
U
ERRE - TRI -
ABER
CREVE - ATTILA
- TE - ECIMEE -
EUX
A - AEREE - NOM
- E
BASSIN -
FUMEUR
LUT - NASA -
INNE
EXILS - TRISTES

Mots croisés 9/9 n° 1436



HORIZONTALEMENT

1. Tourmentée - 2. Mystifiaient - 3. Pas vertes - Page de canard - 4. Pomme - Sujet de ragots - Devant les sciences - 5. Epreuve - Colère - 6. Vieilles pratiques - Ratite - 7. Brame - Poignées - 8. Poser un œil - Enzyme - 9. Infécondité.

VERTICALEMENT

1. Assemblages de pièces - 2. Evaluent - 3. Devenus aigres - Quart d'évasion - 4. Bière anglaise - Règle à suivre - Erbium - 5. Ville de Roumanie - Epoux - 6. Mesure de Chine - Attache - 7. Monnaie roumaine - Usai d'artifices - 8. Naturelle - Levant - 9. Auxiliaire conjugué - Grivoise.

SOLUTION N° 1435

HORIZONTALEMENT

AFFAIBLIE
DRAGUEURS
HOTELS - AC
EM - NEON - L
RAPT - IOTA
EGO - UNION
NERON - SUD
TRES - BEER
SESAME - RE

VERTICALEMENT

ADHERENTS
FROMAGERE
FAT - PORES
AGENT - OSA
IULE - UN - M
BESOIN - BE
LU - NOISE -
IRA - TOUER
ESCLANDRE

SODUKU 165

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	1		5	9	4	7		3
5		7			3		6	
	4							9
	2		3					
7				5		2	9	1
	8				2			
8		1		4		9		
			9			5		8
6		9		7	1		2	



SOLUTIONS

7	6	1	4	5	2	9	3	8
8	4	9	3	7	1	6	2	5
3	2	5	9	8	6	4	1	7
4	7	2	5	1	8	3	6	9
5	9	3	7	6	4	1	8	2
6	1	8	2	3	9	7	5	4
2	8	7	6	4	3	5	9	1
1	3	4	8	9	5	2	7	6
9	5	6	1	2	7	8	4	3

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



24e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS

Sur un fond de revanche au 5-Juillet, le Rapid face à son destin

Les cylindrées de l'élite entameront ce week-end la 24e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis et les férus de cette division seront bien servis. Au programme de ce round scindé en deux étapes, de belles affiches qui ne manqueront pas de piment et de suspense. Les regards seront bien sûr tournés vers le derby de la capitale, au stade du 5-Juillet, entre voisins, le Mouloudia d'Alger et le Nasria d'Hussein Dey.



Des retrouvailles sous le signe de la revanche pour les Vert et Rouge, qui avaient laissé des plumes, lors du match aller, devant la grinta particulière des Sang et Or. Les deux équipes, qui pensent déjà aux demi-finales de la coupe d'Algérie le Doyen face à la JSM Tébessa et le Nasria contre l'USMB Abbes, n'ignorent pas qu'ils ont intérêt à oublier le challenge en question et à se concentrer sur leur parcours en championnat. Le Mouloudia, sortant d'une défaite face à la JS Kabylie, se doit de relever la tête pour recoller au groupe des poursuivants et chasser ainsi le doute. Une façon comme une autre de rassurer son peuple, qui ne jure que par le podium et la coupe. En face, les Sang et Or, tenus en échec sur leur terrain par le DRB Tadjenanent, nourrissent eux aussi les mêmes ambitions. Bien qu'ils aient enregistré de nombreuses blessures, ils auront à cœur de rééditer leur coup du match aller pour confirmer leur statut de bête noire des formations de l'Algérois. De chauds débats en perspective sur la belle pelouse du stade du 5-Juillet, qui devrait encore une fois faire le plein et connaître une ambiance des grands jours. A Relizane, le virtuel champion d'Algérie, 2015-2016, le leader l'USM Alger devrait logiquement faire la différence dans sa confrontation de forces opposées face au Rapid local. Ce dernier reste certes sur un bon match nul ramené de Béjaïa face au MOB, mais sa mission du jour paraît plus compliquée, d'autant qu'il jouera sans l'apport de son 12e homme qui est sanctionné. Une occasion donc pour les Usmistes de rester sur le même tempo dans cette partie haute du tableau, où ils sont maîtres des lieux. Seul un miracle pourrait éviter aux Relizanais de compromettre davantage leur situation à l'extrême bout du classement, où ils portent le costume de potentiel relégable, juste devant l'ASM Oran et le RC Arbaa. La troisième rencontre du jour aura pour théâtre le stade Lahoua-Smaïn de Tadjenanent, où le DRBT local partira avec les faveurs des pronostics en recevant le RC Arbâa. Les poulains de Boughrara, qui ont montré du caractère et qui reviennent de loin contre le NAHD au Ruisseau, sont déterminés à conforter leur place sur la troisième marche du podium, qu'ils occupent conjointement avec la JS Saoura. Cela dit, les camarades de Sayoud ont intérêt à prendre au sérieux la lanterne rouge, qui n'a plus rien à perdre et semble totalement libérée pour jouer aux trouble-fêtes. La raclée infligée aux Harrachis lors de la dernière journée est à prendre en considération par le Diffaa. Le reste des rencontres est prévu pour samedi avec deux clasicos au programme : le premier au 20-Août 55 à Alger, entre le CR Belouizdad et l'ES Sétif, et l'autre à Tizi Ouzou, opposant la JSKabylie et l'USM Harrach.

S. S.

VENDREDI À 16 H :
Stade Zougari (Tahar-Relizane) : RCR-USMA (15 h, à huis clos)
Stade Lahoua-Smain (Tadjenanent) : DRBT-RCA Stade 5-Juillet (Alger)
MCA - NAHD (17 h).

24E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 MOBILIS

Choc entre prétendants à Médéa

APRÈS une petite halte qui aura permis aux uns de souffler et aux autres de rectifier le tir, le championnat national de Ligue 2 Mobilis reprend son cours ce vendredi, avec instruction de la part de la Ligue nationale de faire jouer toutes les rencontres le même jour et à la même heure, et ce pour les raisons que tout le monde connaît. Cela dit, ce round sera surtout marqué par le choc à Médéa entre le leader, l'O Médéa, et le locataire de la troisième marche, l'USMB Abbès. De chauds débats en perspective qui ne manqueront pas d'intensité sur le terrain et de couleurs sur les gradins du Stade Imam-Lyès, où le match se jouera à guichets fermés, croit-on savoir. Les Olympiens, toutes voiles dehors sous la houlette de leur bouillonnant coach Sid Ahmed Slimani et décidés plus que jamais à rejoindre l'élite pour la première fois de leur existence, savent ce qui les attend devant un concurrent direct à l'accession, l'USMB Abbès, qui ne viendra certainement pas en victime expiatoire mais bien pour jouer à fond toutes ses chances pour le podium final. Les Oranges mécaniques de Médéa, avec une autre victoire à leur tableau de chasse, pourraient se permettre de pavoiser dès la fin de cette chaude empoignade, et ce en reléguant leurs adversaires du jour, qui sont à neuf points de retard. El-Khedra, pour sa part, ne peut se permettre de rentrer bredouille et devra donc éviter de jouer avec les nerfs de ses supporters, qui craignent encore un retour du PAC sur leur formation comptant cinq points de retard sur le dauphin, le CA Batna. Ce dernier, croyant sa bonne étoile cette saison sous la coupe de son sorcier blanc Bouarrata, la science aura fort à faire en se rendant jusqu'à Saïda où sa mission s'annonce certes très difficile mais loin d'être impossible devant des Saïdis qui auront besoin de faire le plein pour se mettre un peu plus à l'abri, en attendant d'assurer définitivement leur maintien. Les Aurésiens, dans la roue du leader avec deux unités de retard, savent ce qui les attend pour maintenir la pression sur le leader et faire un pas de plus vers la Ligue 1, laquelle se dessine en point de mire. Le Paradou AC, en outisder et loin d'avoir encore jeté l'éponge pour le troisième ticket, malgré un déficit de cinq points sur l'USMBA (3e), jouera une de ses cartes, sinon la dernière, pour atteindre le podium en se rendant chez une équipe du MC El-Eulma aux abois qui ne lui fera donc pas de concession pour se donner un peu d'air dans cette zone rouge dans laquelle se débat Babya. Autre difficile déplacement, celui de l'ASO Chlef au Khroub, où l'ASK local l'attend de pied ferme pour s'extirper également de la zone maudite. La JSM Skikda qui a retrouvé, malheureusement pour elle, des couleurs un peu tardivement, sera en appel à Hadjout où la lanterne rouge, l'USMM Hadjout, pourrait lui poser problème sans pour autant l'accrocher à son maigre tableau de chasse. Enfin, ce sera malheur au vaincu dans les deux confrontations entre mal-classés. La première à Arzew entre l'OMA locale et le CRBA Fekroun, et la seconde à Bou Sâada, mettant aux prises, l'ABS avec l'US Chaouia.

S. S.

Vendredi à 16 h :
Stade Bouakeul (Oran) : OMA-CRBAF
Stade Imam-Lyès (Médéa) : OM-USMBA
Stade Bracci (Saïda) : MCS-CAB
Stade 20-Août 55 (B.B. Arréridj) : CABBA-JSMB
Stade Abed-Hamdani (El-Khroub) : ASK-ASO
Stade Abdelatif-Mokhtar (Bou Sâada) : ABS-USC
Stade Messaoud-Zougar (El-Eulma) : MCEE-PAC
Stade 5-Juillet (Hadjout) : USMMH-JSMS

USM ALGER :

Rebouh Haddad : «L'avenir de l'entraîneur Hamdi sera tranché en fin de saison»



LE PRÉSIDENT de l'USM Alger, Rebouh Haddad, a indiqué qu'il allait trancher en fin de saison l'avenir de l'entraîneur de son équipe première de football, Miloud Hamdi, malgré la réussite de ce dernier à mener virtuellement les Algérois vers le titre de champions d'Algérie avant sept journées de la fin de la Ligue 1. «Nous allons décider en fin de saison si Hamdi reste ou non. Pour le moment, le sujet n'est pas à l'ordre du jour. Nous préférons nous concentrer sur le reste de notre parcours, car nous avons l'objectif d'enchaîner d'autres succès à même de terminer le championnat avec un écart plus important sur le dauphin», a déclaré Haddad dans un entretien vidéo sur le site officiel de l'USMA. Hamdi avait rejoint la formation de la capitale en juin 2014 en tant qu'entraîneur-adjoint. Mais l'échec de la direction usmiste à engager un coach principal, l'a incitée à le promouvoir provisoirement à la tête du staff technique. Les résultats de ce technicien franco-algérien en Ligue des champions lorsqu'il est parvenu à qualifier son équipe en finale de cette compétition pour la première fois de son histoire, a plaidé en sa faveur, comme l'atteste sa confirmation aux commandes techniques des gars de "Soustara". Avant la 24e journée, l'USMA dispose de 16 points d'avance sur le dauphin le MO Béjaia et a pratiquement assuré le titre de champion. Cela pousse Haddad à songer d'ores et déjà à la saison prochaine, pendant laquelle il espère aller au bout de ses ambitions, notamment en Ligue des champions. «Nous allons renforcer notre effectif par de nouveaux joueurs de qualité, tout en préservant notre politique basée sur la stabilité en maintenant l'ossature de notre équipe», a encore précisé le patron usmiste.

DANONE NATIONS CUP (ALGÉRIE) (14e ÉDITION) :

Chlef accueille la deuxième phase régionale

LA DEUXIÈME phase régionale de la Danone Nations Cup (DNC), la plus grande compétition footballistique à destination des enfants de 10 à 12 ans, a débuté hier à Chlef. Cette deuxième phase de sélection a regroupé l'ensemble des équipes de la région Centre du pays. Ces dernières se sont affrontées pour remporter leur place pour la finale nationale, prévue avant l'été. Aujourd'hui, s'est déroulée la deuxième phase de sélection nationale au sein du stade Mohamed-Boumerzag de la wilaya de Chlef. Six équipes issues des wilayas de Chlef, Médéa, Blida, Tipasa, Ain Defla et Djefla se sont affrontées tout au long de la journée. L'équipe de l'académie sportive de la wilaya d'Ain Defla, vainqueur de ce tournoi, s'est joint à l'équipe de Tébessa, qui a remporté le tournoi de la région Est qui s'est déroulé le 19 mars dernier, pour représenter la région Centre en finale nationale. L'équipe qui remportera, au niveau national, cette nouvelle édition de la DNC aura la chance de se rendre en octobre prochain à Paris pour la finale mondiale.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:48	12:33	16:07	18:55	20:14
CONSTANTINE	04:53	12:38	16:11	18:59	20:18
ALGER	05:07	12:52	16:26	19:13	20:33
OUARGLA	05:05	12:43	16:15	19:02	20:16
CHLEF	05:15	12:59	16:32	19:20	20:38
MOSTAGANEM	05:20	13:04	16:37	19:25	20:43
ORAN	05:23	13:07	16:40	19:28	20:46

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5438 - JEUDI 21 JOUMADA AL THANI 1437

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	23°	14°
Oran	21°	11°
Constantine	28°	10°
Ouargla	35°	11°

LE PEINTRE HACEN DRICI EXPOSE

«Lignes et transparence»

L'artiste plasticien Hacen Drici présente ses dernières créations à l'Institut culturel italien (El Biar) sous le titre «Lignes et transparence». La collection présentée comprend vingt-sept tableaux réalisés selon la technique peinture sur toile.

«J'aime la peinture sur toile car c'est une technique dans laquelle je me sens à l'aise et qui me permet de m'exprimer librement », a indiqué l'artiste peintre qui travaille toutes les techniques (aquarelle, dessin, fusain, crayon, techniques mixtes).

Parlant du titre choisi pour cette collection, constituée de tableaux de grand et moyen formats, Hacen Drici a affirmé que sa source d'inspiration est l'architecture, qu'elle soit contemporaine ou traditionnelle avec une démarche moderne. Le titre de l'exposition est composé de deux mots : « lignes » en rapport avec l'architecture et les plans et « transparence » en relation à l'atmosphère qui règne dans le type d'architecture récente à travers les matériaux utilisés tels que le verre, le plexi glace sans oublier les reflets émanant de l'aluminium et autres métaux caractérisés par leur brillance.

Il est à noter que l'artiste peintre utilise l'aluminium pour l'encadrement de ses tableaux – ce travail est conçu et réalisé par lui-même – estimant que cela fait partie de l'œuvre et que cela constitue aussi un rappel des formes qui existent dans l'œuvre. Pour ce qui est des couleurs, Hacen Drici, qui «aime» tous les tons, a utilisé pour cette collection des couleurs, claires, froides.

« Je n'ai aucun complexe avec les couleurs mais je crois que le choix de la palette est en rapport avec le thème et surtout l'état d'âme du moment », a confié l'artiste qui débute la réalisation d'une œuvre à partir d'une idée puis se construit au fur et à mesure. « Généralement, je commence directement le tableau sans esquisse, sans croquis », a-t-il dit. L'artiste, dont l'objectif est que ses œuvres deviennent une source d'inspiration pour les architectes et les designers à travers les formes, les compositions et les couleurs, a opté pour cette collection pour le style semi-figuratif tendant vers le mouvement futuriste.



«Dans mes œuvres, il y a des figures architecturales, on peut dire que c'est du semi- figuratif ou le semi-abstrait tendant s'approchant du mouvement futuriste », a expliqué Hacen Drici qui, durant ses études à l'école supérieure des Beaux-arts, est «passé» par tous les styles, en commençant bien sûr par le style académique appelé style figuratif.

«C'est très important de maîtriser le dessin ; on ne peut pas aller vers le semi-abstrait ou l'abstrait sans passer par l'académique », a souligné l'exposant qui consacre beaucoup de temps à la recherche artistique et plastique et dont l'ambition est d'avoir son propre style, sa « touche personnelle », un cachet propre à lui.

Interrogé sur ses conditions de travail, Hacen Drici, qui vit de sa peinture, estime qu'elles sont « bonnes », mais qu'il y a un manque de galeries et que certains espaces d'exposition publiques « ne sont pas très professionnels ». «Les galeries privées, quant à elles, travaillent uniquement avec des peintres de renom et ne donnent pas l'opportunité aux jeunes et prometteurs artistes de se faire connaître », a ajouté le plasticien qui prépare actuellement une autre collection mais toujours dans le même esprit que celle exposée actuellement et dont madame Maria Battaglia, directrice de l'Institut culturel italien d'Alger dira : « J'aime les peintures de Drici ! Ce sont des bouffées d'immensité, d'infini : si je devais exprimer mes émotions par la parole je ne trouverais rien de mieux que ces vers de deux grands poètes italiens Giuseppe Ungaretti et Giacomo Léopardi : «m'illumino d'immenso (je m'illumine d'immense)» et «il naufragar mé dolcein questo mar (et dans cette mer il m'est doux de naufrager).

«Et c'est en effet dans cette immensité, dans ce jeu de fini et d'infini que je me laisse plonger, entourée d'espaces lumineux où les couleurs à la fois sobres et violentes deviennent complices de ma construction et déconstruction », a ajouté madame Maria Battaglia.

Pour sa part le critique d'art Ali El Hadj Tahar écrit : «Le côté un peu baroque des peintures de Drici sert à donner du mystère et une profondeur historique à ces constructions qui nous interpellent et nous intriguent plus qu'elles nous renseignent ou informent. Ses architectures i ne visent pas à montrer des constructions, puisque les formes qu'il présente sont totalement imaginaires. Bien qu'imaginaires, elles renvoient cependant aux mystères, aux mythes et aux ambiances qui peuplent des édifices passés ou anciens. Une maison et un édifice habité ou qui a été habité ont une âme : c'est cette âme que Drici réussit à saisir. Elle emplit le corps de l'œuvre, le corps d'édifices pourtant à peine esquissés…L'imaginaire est le moteur de ce travail sur un patrimoine humain ».

Hacen Drici, dont l'exposition se poursuit jusqu'au 7 avril 2016, compte à son actif six expositions collectives dont une au Musée national d'histoire de l'art contemporain de Moscou (Russie) en 2010 et six individuelles avec deux en 2014, l'une à Rome (en 2014) et l'autre en République Tchèque.

Djamel Boudaa



Le Pack mobile prépayé Condor G4S de Mobilis

MOBILIS lance un nouveau Pack mobile constitué d'un smartphone «Condor» et d'une SIM «MobtaSim 3G++», disponible à travers ses 174 agences commerciales dans les 48 wilayas couvertes par le réseau 3G de Mobilis.

A compter du Mercredi 30 Mars 2016, et pour seulement 7990 DA, Mobilis propose le Pack mobile Condor, comprenant un Smartphone Condor G4S, une SIM MobtaSim 2G/3G dotée d'un crédit initial d'une valeur de 100 DA et d'une bonification internet traduite comme suit :

- Un Bonus DATA de 2Go pendant 02 mois.
- Volume des Pass internet Double pendant 6 mois, (Facebook et WhatsApp 50Mo, Pass 50Mo, Pass 250Mo, Pass 1Go, Pass 2Go et Pass 5Go).

Mobilis fidélise ses clients «MobtaSim», a ce titre, ils auront accès au menu *600 # et bénéficieront des différents avantages de cette offre.

Avec la nouvelle offre «Pack Condor de Mobilis», l'opérateur confirme et sa volonté et continue à œuvrer pour la démocratisation de l'utilisation de la 3G pour toutes les couches de la société, en offrant les supports adéquats, à des prix et des formules défiants toute concurrence.

Mobilis, encore une raison d'être et de rester chez le numéro 1.

Bille en tête

UN FILM FONDAMENTAL : «LE ROCHER NOIR»

Il s'agit d'un film, un grand symbole pour toutes les victimes de la politique. J'y inclus ce bougiote de Mourad qui voulait offrir la ville de bougie au Général de Bourmont et cet inepte de Boucetta qui, lui, a magouillé avec le Duc de Rovigo pour lui livrer Bougie.

La politique brûle. Elle n'épargne personne : César et son fils adoptif Brutus, elle n'a même pas épargné Haroun El-Rachid, qui a été assassiné par son fils.

Les parricides sont nombreux dans l'empire ottoman et même tsariste. L'œuvre dont je veux parler concerne la période qui s'est déroulée entre le 19 mars 1962, date du cessez-le-feu, jusqu'à celle du 03 Juillet 1962, véritable date de l'Indépendance de l'Algérie et non du 05 juillet 1962, comme on ne cesse de le clamer.

Pour moi, il ne s'agit pas d'un film, il s'agit d'une œuvre maîtresse qui ne rentre pas dans les formes classiques de ce genre, ce n'est pas un reportage au sens classique du terme, ni un documentaire, ni une fiction. Je l'appellerai une narration. Le Dr Chawki Mostefaï, membre influent du PPA depuis sa création, y occupe la vedette, il n'a pas eu de chance en politique. Chawki Mostefaï était plus que brillant, il était lumineux de l'avis de tous ceux qui l'ont connu. J'ai eu cette chance. Il a été l'un des cinq députés du PPA au Parlement français avec le Dr. Lamine Debaghine, Bouqadoum, Ahmed Mezghena et Khider. Il a été nommé membre de l'exécutif provisoire, organisation qui devait gouverner l'Algérie entre la date du cessez-le-feu, le 19 mars 1962 et le 03 Juillet 1962. Il s'est trouvé devant un drame cornélien, Susini, chef de l'OAS, avait juré de brûler Alger. Le Dr Mostefaï a reçu des offres de celui-ci pour arrêter les tueries d'un côté comme de l'autre, il en a référé au GPRA qui lui a donné le feu vert. Alger a été sauvé. Ben Bella l'a traité de traître, les autres ont nié lui avoir donné le feu vert. Dans ce film, le Dr. Mostefaï s'est expliqué et a dénoncé l'hypocrisie et la couardise de ceux qui se sont emparés du pouvoir. Il a été jeté de la vie politique, il a eu recours à différents métiers pour vivre. Pourtant, le Dr Mostefaï dit : «Je suis allé à Blida, en 1941, pour recruter Ben Khedda pour le PPA, j'ai voté l'adhésion de Ben Bella au Comité Central en 1947». Ceci concerne le Dr. Mostefaï. Le Président Farès, lui aussi Président de l'exécutif provisoire a été traité de la même façon. Maître Haroun, connu de tout le monde, a témoigné que le président Farès espionnait la France pour le compte du FLN. Il faisait parvenir des fonds au maquis par l'intermédiaire de son étude de notaire et de celle de maître Serfati, lui aussi notaire et juif, les wilayas II, III et IV, recevaient les fonds par l'intermédiaire du président Farès. A cette occasion, le sort qui a été fait au Dr Mostefaï est scandaleux. L'autre, celui qui a été négociant à Evian et gouverneur de la Banque d'Algérie pendant 25 ans, Si Seghir Mostefaï, lui aussi a subi de la part de l'Algérie un sort qu'il ne mérite pas. Il est mort, inconnu et dans l'anonymat total. Ce film est pour moi, un document fondamental.

Larabi Hachemi